

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an ..... fr. 10.—
Six mois ..... » 5.—
Trois mois ..... » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1<sup>er</sup> Juin 1898, Départs p, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1<sup>er</sup> Juin 1898, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

Pour 3 fr. 25 ct.

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la LECTURE DES FAMILLES:

L'Homme au capuchon gris

par Pierre De Lano et Emmanuel Gallus.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1898

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 58: « Monaco ».

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition, à 8 1/2 h., au Cercle.

Vevo de la Montagne. — Répétition, à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices, à 9 h., à la Halle.

L'Ancelle. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Entinimité. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses

Jeunes radicaux. — Assemblée générale, à 8 1/2 h. au Casino.

L'Alouette. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Monteurs de boîtes. — Réunion du Comité central et local, à 8 1/2 h. du soir, Café des Alpes.

L'ami montagnard. — Assem., à 8 1/2 h., au local.

La Diligente. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.

La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.

A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.

Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.

Entinimité (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/2 h.

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 22, Collège industriel).

Anciennes Catéchumènes. — Réunion à la Cure.

Clubs

Ether-Club Alpengrosli. — Répétition, à 8 h., au vieux Collège.

Club du Gibus. — Rendez-vous, à 8 h. du soir.

English conversing Club. — Meeting à 8 1/2 h.

Club Excelsior. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.

Club du Bochet. — Réunion, à 8 1/2 h.

Casin-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club du Potet. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.

Club du Palet. — Réunion tous les soirs de beau temps. Lumière électrique.

Concerts

Grand Brasserie du Boulevard. — Tous les soirs.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1898

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 1/2 h.

Fanzara du Grudli. — Répétition à 8 1/2 heures.

Sociétés de gymnastique

Gratli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

La Fourmi. — Exercice, à 8 h., au local.

Groupes d'épargne

J. O. G. T. — Perc. des cotis. de 9 à 10, au local.

Section d'artillerie. — Versement, 8 1/2 h., au local.

La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.

La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.

Club de la Pive. Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2 h.

Le Glaneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.

Réunions diverses

Société des ouvriers émailleurs. — Assemblée générale, à 8 1/2 h., au local.

Assemblée, samedi, à 8 h. du soir, au Caveau.

La Fidella. — Assemblée réglementaire, à 8 1/2 h.

Étoile. — Percp. des cotis., de 8 à 9 h., au local.

Les Amis des Alpes. — Percp. des cotis., à 8 h., au local.

Gratli romand. — Percp. des cotis. de 9 à 10 h.

Société ornithologique. — Réunion, à 8 1/2 h.

Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.

Gesellschaft. — Versammlung, Abends 9 Uhr.

Bibliothèque du Grudli romand. — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.

Entinimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 1/2 h.

S. T. H. — Perception des cotisations.

Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.

Groupe des Billeux. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Clubs

Club du Sapin résineux. — Réunion au local.

Perception des cotisations, dès 6 h. à 7 h. du soir, au local.

Club du Renard. — Assemblée, au Terrier.

La Petite Section. — Assemblée, à 8 1/2 h., local.
Club du Rams. — Assemblée, au local.
Club algérien. — Réunion, à 8 h., Café des Alpes.
Frio Laborieux. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club l'Éclair. — Percp. des cot. dès 8 à 8 1/2 h.
Club du Quillier. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club de la Rogneuse. — Réunion.
Club des Kméchés. — Percp. des cot. de 8 à 9 h.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club d'Escrime. — Leçon, à 8 1/2 h., au local.
Félo-Club. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club du tir de la Vinaigrette. — Assem. 8 1/2 h.
Club des Aminches. — Réunion, à 9 h.
Club Monaco. — Réunion.
Club de l'Exposition. — Percp. des cot. à 8 1/2 h.
Club l'Edelweiss. — Percp. des cotisat. à 9 h.
Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.
Club récréatif. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Tréfle. — Réunion au local.
Le Nénuphar. — Réunion à 8 1/2 heures au Grand Marais.
Club du Pion de Bas. — Cotisations à 8 1/2 h. du soir.
Club du Battant. — Ce soir réunion chez le Petit et demain matin, à 8 h. heures, réunion avec préliminaires. — Amendable.

Concerts

Brasserie Robert. — Concert à 8 h.

Lettre de France

(De notre correspondant particulier)

4 septembre 1898.

Il serait temps, nous semble-t-il, avant que de nouveaux événements n'en viennent une fois encore modifier l'aspect, d'envisager cette déplorable affaire Dreyfus d'un œil impartial et d'avouer, au moment même où un fait si non inattendu, du moins surprenant vient d'apparaître aux défenseurs du proscrit un fort appui à la cause qu'ils soutiennent, d'avouer, dis-je, que les défenseurs de la chose jugée avaient quelques droits de se croire dans le vrai, plus de droits même que les autres.

Civils ou militaires, les juges ont beau être faillibles, c'est eux que nous chargeons du soin de défendre nos intérêts et de nous défendre nous-mêmes, c'est à eux, et pas à l'opinion publique, que nous avons recours pour trancher les questions en litige, c'est dans leurs décisions donc, quelles qu'elles soient, que nous devons reconnaître le droit et je ne vois pas, puis c'est nous mêmes qui avons institué la charge qu'ils occupent, nous-mêmes qui leur avons conféré l'autorité dont ils usent, je ne vois pas que nous puissions nous permettre extra légalement, d'infirmer leur jugement tant que nous ne savons pas pertinemment et avec preuves indéniables à l'appui, qu'un de leurs jugements a été illégalement rendu.

Or, en l'instance, nous sommes bien forcés d'avouer que nous ne savons rien, que nous ne savons rien encore maintenant, que pour courageuse qu'elle fût, l'accusation de M. Zola directe et profondément déshonorante pour ceux contre qui elle était portée, n'était appuyée, et nous l'avons bien vu, sur aucune preuve, qu'elle n'avait d'autre valeur légale que celle d'une insulte et que, comme telle elle devait être vengée.

Loin de moi la pensée de nier l'utilité, la nécessité même parfois, des révolutions et des révolutionnaires; mais aussi bien, le régime révolutionnaire n'est-il et ne peut-il être qu'un régime transitoire et non pas durable et tels qui aujourd'hui réprovent, condamnent, vilipendent des juges ayant rempli leurs fonctions calmement, légalement et équitablement, selon ce que nous sommes pour le moment tenus de croire, s'indigneraient bien davantage encore et avec infiniment plus de raison demain, de voir de nouveaux juges agir selon leur bon plaisir, leurs convictions personnelles, au mépris de la vérité et de l'équité.

Il ne me semble pas que l'on soit plus en droit de mettre en doute la chose jugée que la chose imaginée et il ne me semble pas non plus, même en cette affaire, que soient plus condamnables ceux qui respectent la justice que ceux qui la méprisent.

C'est à ce mépris même de la justice, répondra-t-on peut-être, c'est à cette croyance à la chose imaginée que l'on devra de voir prévaloir la vérité, or, cette fin est trop belle pour que l'on n'accepte pas, quels qu'ils soient, les moyens qui y ont amené.

Reste à savoir ce que sera la vérité. On s'est fort souvent apitoyé sur le sort du proscrit; pourquoi ne s'apitoierait-on pas et bien davantage sur le sort du pays que bouleverse un tel procès, et pourquoi comprendrait-on moins les partisans de la tranquillité et de l'ordre que les partisans de l'agitation?

Tant que l'on ent affaire à l'entêtement, à l'obstination compréhensible, si parfois ridicule et même stupide d'officiers supérieurs, de ministres pour lesquels le silence était le mot d'ordre, qui n'agissaient que de parti pris, dont le mauvais vouloir était évident, on pouvait, sans être en droit de le faire cependant, s'étonner d'une telle conduite, la blâmer, en tirer des déductions plus favorables à la cause du condamné qu'à celle de ses accusateurs et de ses juges; mais voici qu'arrive au pouvoir un nouveau ministre dont l'ardent désir de faire prévaloir la vérité est manifeste, dont la loyauté est aussi bien reconnue par ses amis que par ses adversaires, le devoir de chacun, à quelque parti qu'il se rallie, n'est-il pas maintenant d'attendre et d'attendre en silence? Si bien, n'est ce pas? Et je ne ferai à aucun de mes lecteurs l'insulte de le croire capable de s'être réjoui, même un instant, des faits qui ont amené l'arrestation, puis le suicide du lieutenant-colonel Henry. Que tous aient flétri sa conduite, que tous l'aient mentalement condamné à une mort honteuse à laquelle il sentait bien ne pas pouvoir échapper, que tous même se soient révoltés d'une telle indignité, d'une telle bassesse d'âme chez un soldat, il n'y a rien là que de naturel; mais que chacun maintenant pense à la tristesse profonde que la France, cette nation à laquelle nous rattachent les liens d'une ancienne amitié, peut éprouver, que chacun se représente le deuil dans lequel a pu la plonger cette mort ignominieuse d'un de ses fils. Y a-t-il place, à côté de cela, à de la joie, à du triomphe? Et, ne serait-ce pas, pis qu'un manque de tact, un véritable manque de cœur que de se glorifier, de se réjouir de la découverte d'un acte aussi vil?

Les faits vous sont connus, et de nouveaux faits auront surgi probablement avant que ces lignes ne vous soient parvenues.

La mise en retraite du commandant Esterhazy, le faux commis par le lieutenant colonel Henry, la démission du général de Boisdeffre, les divergences d'opinion qui se sont produites dans les deux derniers conseils de cabinet, toutes ces nouvelles et d'autres de moindre importance auront eu le même retentissement dans vos paisibles vallées que dans la lande bretonne. C'est avec stupéfaction qu'on les a lues ici, avec une tristesse que chaque détail aggravait, mais avec calme aussi, avec ce calme dont ne se départissent jamais les riverains de la mer, avec ce calme qui ménerait bien plus rapidement à la découverte de la vérité que la surexcitation fiévreuse et malsaine qui règne à Paris. Quelle que soit la vérité dans cette affaire, si l'on peut jamais la faire sortir des voiles qui l'enveloppent encore, elle sera acceptée calmement en province.

« On a beau être de bons catholiques, me disait hier un vieux marin, on a beau ne pas beaucoup aimer les juifs, ça ne fait rien, si ce Dreyfus est innocent, faut le faire revenir, le remettre dans l'armée, en comptant comme années de campagne doubles ses années de captivité et si les généraux qui l'ont envoyé là-bas, à l'Îlot du Diable, le savaient innocent, c'est des s...ds et ils ne l'emporteront pas au Paradis; seulement, n'est-ce pas, on ne sait pas encore, faut attendre; ils pourraient avoir tort, mais ils pourraient avoir raison aussi!... »

On n'est pas né sur la Terre de granit sans qu'il y paraisse et M. Renan nous l'a bien prouvé! Ces lignes n'étaient pas terminées que m'arrivait la nouvelle de la démission de Godefroy Cavaignac.

Les événements se précipitent avec une telle rapidité qu'ils rendent hors de saison une lettre de deux jours de date. Il est bien difficile de prévoir quels seront les résultats de cette démission. Va-t-on convoquer les Chambres? Nommer la commission parlementaire que réclame Rochefort et qui aurait pour mission d'examiner toutes les pièces du procès?

Cette défection du ministre de la guerre va-t-elle entraîner la chute du cabinet?

Convoquer les Chambres, ce serait augmenter le « gâchis », me semble-t-il; accéder au désir de M. le marquis de Rochefort, suivre son conseil, le seul bon à son avis, naturellement: le remède serait pire que le mal. Espérons en tout cas que M. Brisson tiendra bon et que la démission de M. Cavaignac et de deux de ses collègues ne le découragera pas dans l'œuvre qu'il a entreprise.

Maintenant, quelque parti que prenne le parti actuel, je suis convaincu que nous sommes loin, bien loin encore de l'apaisement que chacun souhaite.

Quelle solution que le gouvernement donne à l'affaire Dreyfus, elle ne sera pas absolue et ne satisfera pas tout le monde, c'est inévitable. Sans doute, la plupart des journaux qui, il y a huit jours étaient plus opposés même que M. Cavaignac à la révision du procès non seulement en acceptent l'idée aujourd'hui, mais encore la réclament.

Seuls la Libre Parole, les deux Anti Juifs d'Alger et de Paris, la République française s'y opposent: soit les journaux antisémites et l'organe de l'ancien président du conseil. Vous savez quelles raisons ils font valoir: le prestige de la chose jugée, les dangers certains que ferait courir au pays la divulgation de certains secrets d'Etat qui ne sont des secrets pour personne.

Nous avons, en commençant ces lignes, tâché de montrer que les partisans de la chose jugée, en général et même en l'instance, n'étaient pas absolument blâmables, que les traditions veulent être respectées, faute de quoi, elles peuvent se venger et, s'il nous a plu de le faire, s'il nous a plu de plaider une cause qui n'est pas la nôtre, c'était pour tâcher de rétablir l'équilibre, pour être ce que le titre même de ce journal veut que nous soyons et cela parce que nous savons qu'il faut être calme pour arriver à la connaissance de la vérité, qu'il faut connaître, analyser les raisons, les forces de ses adversaires pour les vaincre.

Cette révision du procès Dreyfus après laquelle bramait le petit nombre, après laquelle brame aujourd'hui la majorité, satisfait-elle par ses résultats quels qu'ils soient ceux qui la demandent? Nous ne le croyons pas. Dreyfus, est-il acquitté? jamais les partis antisémite et catholique ne voudront accepter comme équitable cet acquittement et ces partis, qu'on y prenne garde, ne sont pas quantité négligeable, le nombre et la force de leurs adhérents augmentent chaque jour. Dreyfus, est-il condamné à nouveau et quelque évidentes que puissent être les preuves que l'on nous donnera de sa culpabilité, il est un nombre considérable de personnes qui ne les accepteront pas, les déclarant fausses. D'une manière ou de l'autre, le gouvernement d'ailleurs sera forcé d'employer des mesures coercitives qui dans l'état actuel et à venir des esprits peuvent avoir de néfastes résultats.

Nous nous souvenons de l'aspect de la rue pendant les journées du procès Zola. S'il s'était trouvé alors un chef moins taré qu'un Millevoix, plus courageux qu'un Drumont, plus vicieux qu'un Rochefort, moins grotesque qu'un du Paty de Clam, c'était l'émeute. Or ce chef est dans les rangs de la foule inconnu à elle-même, il la mènera demain.

Les diplomates sont trop habiles de nos jours pour ne pas réussir à parer aux difficultés peu graves, nous le répétons que ferait naître la divulgation des soi-disants secrets d'Etat et la guerre sur les frontières n'éclatera pas au moment où l'autocrate russe propose le désarmement; par contre, le gouvernement de la troisième république est plus faible, plus maladroit, moins respecté qu'il ne l'a jamais été; son autorité est nulle et ne saurait prévaloir au moment où l'émeute bouleverserait Paris; Paris seul, car la province est calme et demeurera calme, à l'abri qu'elle est des élucubrations d'une presse qui, par intérêt pécuniaire, par désir de lucre seulement, n'hésiterait pas à allumer l'incendie de la guerre civile, après l'avoir préparé.

L. E. C.

1) Ces deux démissions présumées ne sont pas produites. Réd.



**Nouvelles étrangères**

**Allemagne.** — On mande de Porta-Westphalica, 8 septembre :

Dans un toast porté aujourd'hui au dîner de gala, l'empereur a dit que la paix ne peut être maintenue que par une armée prête au combat.

Il a terminé en exprimant l'espoir qu'il serait toujours donné à l'Allemagne de maintenir la paix du monde au moyen de son armée forte et en bon état d'entretien.

**Espagne.** — On mande de Madrid, 8 septembre :

A la Chambre, M. Salmeron présente une proposition relative à la responsabilité du gouvernement en ce qui concerne la guerre, la conclusion de la paix et la violation de la constitution, etc.

M. Sagasta demande la discussion à huis-clos, proposition qui est acceptée.

Les républicains et les conservateurs dissidents protestent. Un tumulte indescriptible se produit. Les huissiers font évacuer les tribunes.

Une proposition signée de tous les républicains constate la responsabilité du gouvernement, qui, n'ayant pas accumulé tous les moyens nécessaires, pour obtenir le succès dans la guerre, a dû accepter une paix honteuse et a violé la constitution.

Au moment où le président annonce le huis-clos M. Salmeron déclare que les républicains feront connaître au public toutes les délibérations qui ont lieu dans les séances secrètes. Nous sommes décidés, dit-il, à violer le secret que le gouvernement impose.

La séance secrète est votée par 102 voix, contre 45.

Les républicains, les carlistes et les conservateurs dissidents se retirent en protestant.

La séance a été ensuite levée.

Les membres des minorités se sont réunis, mais ne sont pas arrivés à un accord définitif. Ils se réuniront de nouveau aujourd'hui.

M. Almenas réplique qu'il les a critiqués parce qu'ils n'ont pas su conduire leurs soldats au combat ni leur montrer la façon de tomber dignement.

Les généraux Weyler et Primo de Rivera protestant bruyamment, M. Almenas dit qu'il ne craint pas les cris et ajoute qu'il faut arracher leur écharpe à quelques généraux pour la leur mettre au cou. (*Violent tumulte.*)

Après quelques rappels à l'ordre, le ministre de la guerre annonce qu'il produira des documents sur la campagne de Cuba.

Le général Weyler déclare que les officiers ont enduré les mêmes souffrances que les soldats.

Le général Primo de Rivera, répondant au comte Almenas, dit qu'il n'y a pas lieu d'étrangler les généraux avec leur écharpe; ce qu'il faut c'est fermer avec cette écharpe la bouche aux insulteurs des généraux. Pour accuser ces derniers, il faut s'appuyer sur des documents authentiques, et non pas sur les télégrammes des Américains.

Le général Ordóñez affirme qu'il n'a jamais promis de réformes aux Philippines.

Le général Dominguez proteste contre les attaques dirigées contre les généraux. Il rappelle la mort glorieuse du général Vararey, et la blessure du général Linares. Il propose de rendre hommage aux troupes qui ont combattu.

Le ministre des colonies repousse la responsabilité du gouvernement.

M. Amblard, sénateur de Cuba, accuse le général Weyler d'avoir déclaré qu'il ne terminerait pas la guerre, mais qu'il en finirait avec le pays.

Le général Weyler proteste et affirme avoir pacifié quelques provinces.

Le comte Almenas traite la capitulation de Santiago de déshonorante. Il refuse de retirer aucune des expressions qu'il a prononcées.

La commission dépose ensuite son rapport sur le projet autorisant les cessions territoriales, lequel sera discuté vendredi. La séance est ensuite levée.

**Madrid, 8 septembre.** — Au Sénat, le général Weyler déclare que les fautes commises à Cuba ne sont pas imputables à l'armée mais au gouvernement qui a laissé l'armée sans secours ni ressources.

Il ajoute que l'escadre de l'amiral Cervera aurait dû rester aux Canaries. La responsabilité de la capitulation de Santiago est imputable au gouvernement.

Le général Weyler reproche au comte Almenas d'avoir critiqué la conduite des généraux.

**Madrid, 8.** — Les journaux conservateurs disent que le gouvernement est très surpris de n'avoir pas été soutenu par les députés conservateurs, dans la séance d'hier au sujet de la paix. Plusieurs journaux annoncent la chute du gouvernement.

Aujourd'hui, jour férié, la Chambre ne siège pas.

Le conseil des ministres a décidé d'apporter de nouvelles restrictions à la publicité des séances des Chambres, notamment en ce qui concerne la censure des télégrammes.

Le duc d'Almadovar a rendu compte des négociations avec Washington au sujet des Espagnols des Philippines.

**Troubles en Crète**

**Malte, 8 septembre.** — En raison des événements de Candie, l'avis *Vulcaïn* est parti pour la Crète. Un détachement de fusiliers partira également dans la soirée pour la Crète.

**Londres, 8 septembre.** — Suivant une dépêche d'Athènes au *Daily Mail* on assure que Ismâel Bey encouragerait les musulmans à résister à la prise de possession des îles.

On mande de Malte au *Daily Mail* qu'un demi-bataillon d'infanterie et un détachement d'infirmiers se sont embarqués hier pour Candie. D'autres troupes suivront prochainement.

Le *Times* réclame le remplacement des garnisons turques par des troupes européennes.

On télégraphie de Candie au *Times* que 250 chrétiens seulement sur 4000 auraient été sauvés. On a les plus grandes craintes au sujet des autres.

Les musulmans pillent la ville. Edhem pacha se déclare impuissant à contenir le peuple. Des renforts sont attendus à la Canée.

On mande de Vienne au *Daily News* qu'un navire de guerre portant un bataillon d'infanterie sera envoyé à Candie. Le consul d'Autriche à la Canée a envoyé le torpilleur *Leopard* à Candie.

Suivant une dépêche de Rome au *Daily News* les puissances se proposeraient d'envoyer à Constantinople une note demandant le retrait immédiat des garnisons turques en Crète.

**La Canée, 8 septembre.** — Les chrétiens des districts de la Canée et de Spakia pren-

nent les armes pour aller au secours de ceux de Candie. Les amiraux ont décidé d'exiger le désarmement des bachi-bouzoucks et la reddition des principaux instigateurs des troubles.

**Londres, 8 septembre.** — On mande de Berlin au *Daily Telegraph* que l'Allemagne restera en dehors de la question crétoise.

**L'affaire Dreyfus**

**Le Parlement et l'affaire Dreyfus**

M. Dauzon, député radical-socialiste de Lot-et-Garonne, a écrit au président du conseil pour l'informer qu'il l'interpellerait à la rentrée sur « les incidents de l'affaire Dreyfus ».

D'autre part, M. Castelin, député de l'Aisne, a fait remettre à M. Brisson la lettre suivante :

Monsieur le président du conseil,

Lors de ma première interpellation sur l'affaire Dreyfus, vous avez bien voulu me faire part de vos angoisses patriotiques motivées par certains faits que vous m'avez communiqués et dont j'ai mesuré comme vous la haute gravité et les incalculables conséquences.

Les objurgations que vous m'avez adressées ensuite correspondaient, du reste, à ma conception personnelle des complications qu'une imprudence pouvait déchaîner. Aussi, comme j'en avais donné l'assurance à vous et au gouvernement, dans d'intimes conversations que je n'oublierai jamais, j'ai rempli mon devoir avec la circonspection qu'il convenait de conserver, tout en mettant en garde le pays et la Chambre contre les dangers d'une révision dont, dès le début, j'appréciais avec vous toute la gravité, pour en connaître les moyens et le but.

Croyez-vous, monsieur le président du conseil, qu'il ne convienne pas de vous rappeler vos véhémentes appréhensions, conséquences de la moindre imprudence ?

Il ne s'agissait alors que des suites que pouvait entraîner un mot échappé dans un discours, et vous songeriez aujourd'hui à étaler toute cette affaire au grand jour d'un procès de révision.

J'ai voulu rappeler que vous êtes de ceux qui savent depuis deux ans, quelles seront les conséquences immédiates d'une révision embrassant tous les documents du procès Dreyfus.

Il est temps encore. Vous ne voudrez pas donner délibérément la satisfaction qu'ils réclament à ceux qui servent de si merveilleuse façon les intérêts des ennemis de la France.

Veuillez agréer, etc.

André CASTELIN.

Enfin, le *Gaulois* annonce que « M. de Ramel va prendre l'initiative de convoquer les membres de la droite afin d'examiner les résolutions à adopter dans l'affaire Dreyfus. »

**Le lieutenant-colonel du Paty de Clam**

L'Agence nationale publie l'information suivante :

Les bruits les plus contradictoires ne cessent de circuler sur le compte du lieutenant-colonel du Paty de Clam : nous croyons devoir reproduire l'argumentation fournie cet après-midi à un rédacteur de l'Agence nationale par un avocat fort lié avec l'intéressé.

Le lieutenant-colonel du Paty de Clam ne peut actuellement être mis en état d'arrestation, et cela pour les motifs suivants :

1° L'arrêt de la Cour de cassation, se prononçant contre le renvoi de l'affaire des plaintes Picquart contre toute juridiction et acquittant de ce fait les inculpés, a détruit également l'accusation de complicité lancée contre M. du Paty de Clam ;

2° Le lieutenant-colonel Henry s'est reconnu, par devant M. Cavaignac, ministre de la guerre, seul auteur du document faux lu à la Chambre ;

3° Seul, un fait nouveau, d'une bien chimérique éventualité, pourrait, aujourd'hui, en se produisant, impliquer le lieutenant-colonel dans une action judiciaire quelconque.

Tous les bruits répandus d'arrestation imminente de M. du Paty de Clam et de son implication dans des poursuites motivées par l'issue de l'enquête ouverte sur les actes du lieutenant-colonel Henry sont donc dénués de tout fondement.

Un article de la « Gazette de Cologne »

La *Gazette de Cologne* du 5 septembre a publié un article contenant le passage suivant :

Les journaux de l'état-major, comme on les appelle, essayent de réveiller la crainte que la France court les risques d'une guerre avec l'Allemagne, si l'on rend publiques toutes les pièces du procès Dreyfus.

Il est possible que ces feuilles influencent une partie impressionnable de la population, mais certainement ces craintes n'existent pas en Allemagne.

On sait aujourd'hui, par les révélations faites dans de nombreux journaux, de quelles pièces il s'agit, et notamment de lettres que l'empereur d'Allemagne aurait écrites au capitaine Dreyfus.

Nous attendons cette publication avec la plus grande tranquillité d'esprit, car, il n'est même pas besoin de le dire, ces pièces sont des faux, cela saute aux yeux.

Un empereur d'Allemagne n'échange pas de correspondance avec les espions aux gages de l'Allemagne.

Si un agent subalterne ou un officier supérieur a imité la signature de l'empereur, nous ne saurions pas trouver dans cette falsification une raison pour déclarer la guerre à la France.

Ce sont les officiers supérieurs qui ont pu, même un seul instant, croire à des faux aussi grossiers, aussi ridicules, qui seront discrédités.

Rappelons que, par deux notes de l'agence Havas, le gouvernement français a formellement nié que cette prétendue correspondance ait jamais existé dans les dossiers de l'état-major.

**La plainte de Christian Esterhazy**

Le procureur de la république, saisi d'une plainte en escroquerie déposée contre le commandant Esterhazy par son cousin, M. Christian Esterhazy, avait chargé M. Martin, commissaire de police aux délégations judiciaires, de procéder à une enquête préliminaire pour savoir s'il y avait lieu de donner suite à la plainte et, en conséquence, de nommer un juge d'instruction, ou bien s'il fallait classer l'affaire.

Après avoir étudié le dossier, M. Martin convoqua par lettre le commandant Esterhazy à se présenter à son bureau, quai des Orfèvres, mercredi, à 3 heures.

M. Esterhazy ne se présenta pas, mais répondit à la convocation par une lettre que M. Martin reçut jeudi matin. M. Esterhazy reconnaît avoir reçu, en effet, de l'argent de son cousin, argent dissipé dans des affaires malheureuses, mais au su de M. Christian Esterhazy, auquel il a proposé de le désintéresser par des billets à ordre. Dans sa lettre, M. Esterhazy déclare que les documents, grâce auxquels il pourrait établir la véracité de ce système de défense ayant été saisis chez Mlle Marguerite Pays, par M. Bertulus, juge d'instruction, et ne lui ayant pas été restitués, il lui semble inutile de se dérangeant pour répondre aux convocations judiciaires.

Après avoir étudié le dossier, M. Martin convoqua par lettre le commandant Esterhazy à se présenter à son bureau, quai des Orfèvres, mercredi, à 3 heures.

M. Esterhazy ne se présenta pas, mais répondit à la convocation par une lettre que M. Martin reçut jeudi matin. M. Esterhazy reconnaît avoir reçu, en effet, de l'argent de son cousin, argent dissipé dans des affaires malheureuses, mais au su de M. Christian Esterhazy, auquel il a proposé de le désintéresser par des billets à ordre. Dans sa lettre, M. Esterhazy déclare que les documents, grâce auxquels il pourrait établir la véracité de ce système de défense ayant été saisis chez Mlle Marguerite Pays, par M. Bertulus, juge d'instruction, et ne lui ayant pas été restitués, il lui semble inutile de se dérangeant pour répondre aux convocations judiciaires.

Après avoir étudié le dossier, M. Martin convoqua par lettre le commandant Esterhazy à se présenter à son bureau, quai des Orfèvres, mercredi, à 3 heures.

M. Esterhazy ne se présenta pas, mais répondit à la convocation par une lettre que M. Martin reçut jeudi matin. M. Esterhazy reconnaît avoir reçu, en effet, de l'argent de son cousin, argent dissipé dans des affaires malheureuses, mais au su de M. Christian Esterhazy, auquel il a proposé de le désintéresser par des billets à ordre. Dans sa lettre, M. Esterhazy déclare que les documents, grâce auxquels il pourrait établir la véracité de ce système de défense ayant été saisis chez Mlle Marguerite Pays, par M. Bertulus, juge d'instruction, et ne lui ayant pas été restitués, il lui semble inutile de se dérangeant pour répondre aux convocations judiciaires.

Après avoir étudié le dossier, M. Martin convoqua par lettre le commandant Esterhazy à se présenter à son bureau, quai des Orfèvres, mercredi, à 3 heures.

M. Esterhazy ne se présenta pas, mais répondit à la convocation par une lettre que M. Martin reçut jeudi matin. M. Esterhazy reconnaît avoir reçu, en effet, de l'argent de son cousin, argent dissipé dans des affaires malheureuses, mais au su de M. Christian Esterhazy, auquel il a proposé de le désintéresser par des billets à ordre. Dans sa lettre, M. Esterhazy déclare que les documents, grâce auxquels il pourrait établir la véracité de ce système de défense ayant été saisis chez Mlle Marguerite Pays, par M. Bertulus, juge d'instruction, et ne lui ayant pas été restitués, il lui semble inutile de se dérangeant pour répondre aux convocations judiciaires.

Après avoir étudié le dossier, M. Martin convoqua par lettre le commandant Esterhazy à se présenter à son bureau, quai des Orfèvres, mercredi, à 3 heures.

M. Esterhazy ne se présenta pas, mais répondit à la convocation par une lettre que M. Martin reçut jeudi matin. M. Esterhazy reconnaît avoir reçu, en effet, de l'argent de son cousin, argent dissipé dans des affaires malheureuses, mais au su de M. Christian Esterhazy, auquel il a proposé de le désintéresser par des billets à ordre. Dans sa lettre, M. Esterhazy déclare que les documents, grâce auxquels il pourrait établir la véracité de ce système de défense ayant été saisis chez Mlle Marguerite Pays, par M. Bertulus, juge d'instruction, et ne lui ayant pas été restitués, il lui semble inutile de se dérangeant pour répondre aux convocations judiciaires.

Après avoir étudié le dossier, M. Martin convoqua par lettre le commandant Esterhazy à se présenter à son bureau, quai des Orfèvres, mercredi, à 3 heures.

M. Esterhazy ne se présenta pas, mais répondit à la convocation par une lettre que M. Martin reçut jeudi matin. M. Esterhazy reconnaît avoir reçu, en effet, de l'argent de son cousin, argent dissipé dans des affaires malheureuses, mais au su de M. Christian Esterhazy, auquel il a proposé de le désintéresser par des billets à ordre. Dans sa lettre, M. Esterhazy déclare que les documents, grâce auxquels il pourrait établir la véracité de ce système de défense ayant été saisis chez Mlle Marguerite Pays, par M. Bertulus, juge d'instruction, et ne lui ayant pas été restitués, il lui semble inutile de se dérangeant pour répondre aux convocations judiciaires.

Après avoir étudié le dossier, M. Martin convoqua par lettre le commandant Esterhazy à se présenter à son bureau, quai des Orfèvres, mercredi, à 3 heures.

M. Esterhazy ne se présenta pas, mais répondit à la convocation par une lettre que M. Martin reçut jeudi matin. M. Esterhazy reconnaît avoir reçu, en effet, de l'argent de son cousin, argent dissipé dans des affaires malheureuses, mais au su de M. Christian Esterhazy, auquel il a proposé de le désintéresser par des billets à ordre. Dans sa lettre, M. Esterhazy déclare que les documents, grâce auxquels il pourrait établir la véracité de ce système de défense ayant été saisis chez Mlle Marguerite Pays, par M. Bertulus, juge d'instruction, et ne lui ayant pas été restitués, il lui semble inutile de se dérangeant pour répondre aux convocations judiciaires.

Après avoir étudié le dossier, M. Martin convoqua par lettre le commandant Esterhazy à se présenter à son bureau, quai des Orfèvres, mercredi, à 3 heures.

M. Esterhazy ne se présenta pas, mais répondit à la convocation par une lettre que M. Martin reçut jeudi matin. M. Esterhazy reconnaît avoir reçu, en effet, de l'argent de son cousin, argent dissipé dans des affaires malheureuses, mais au su de M. Christian Esterhazy, auquel il a proposé de le désintéresser par des billets à ordre. Dans sa lettre, M. Esterhazy déclare que les documents, grâce auxquels il pourrait établir la véracité de ce système de défense ayant été saisis chez Mlle Marguerite Pays, par M. Bertulus, juge d'instruction, et ne lui ayant pas été restitués, il lui semble inutile de se dérangeant pour répondre aux convocations judiciaires.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 41

**Le Mari de Simone**

PAR

CHAMPOL

Lady Eleanor suivait son fils. Elle avait quitté le grand deuil qu'elle portait toujours et, dans sa lourde robe de damas gris à traine immense, la tête couronnée de plumes, déployait une majesté un peu ridicule.

Pour la première fois peut-être depuis la mort de son mari et de ses enfants, elle paraissait consolée, et son visage se détendait en une sérénité rayonnante. A la voir auprès de M. d'Avron, on aurait pu croire que tous les honneurs, tous les plaisirs de ce jour leur étaient réservés.

Très vite, le signal du départ fut donné. M. d'Avron prit le bras de sa fille, Richard celui de sa mère, les autres suivirent, et l'on s'achemina à travers les longs couloirs, les interminables escaliers du château.

Rangés sur le passage du cortège, les domestiques répétaient :

— Joy ! Joy !

Et, à ce souhait de bonheur, Simone laissait son père seul répondre.

Elle devinait, derrière elle, le ricane discret des trois gentlemen, et l'amour-propre est en nous si sensible, qu'elle ressentait la blessure faite au sien presque autant que le brisement de son cœur.

Au dehors, la tempête redoublait ses gémissements lugubres. Lorsque, pour gagner l'entrée extérieure de la chapelle, il fallut sortir et faire, sous un auvent vitré, quelques pas au dehors, le vent s'engouffra avec une telle force que les lumières qu'on portait s'éteignaient, et, tout bas, quelqu'un ait encore :

— Mauvais présage !

Mais, déjà, on entrât dans la chapelle, étincelante et parée.

Un petit orgue, plaé derrière l'autel, se mit à jouer la marche nuptiale de Mendelssohn, et, sitôt que les mariés furent agenouillés sur leurs prie-Dieu, devant la ballustrade du chœur, le Père Arnaud s'avança vers eux.

Il avait déjà réalisé une partie de son rêve. Des ornements superbes le revêtaient, assez massifs pour le gêner un peu. Lentement, d'un geste de prélat, il bénit les anneaux, puis commença son discours. Il l'avait écrit, recopié, répété tant de fois, qu'il ne craignait plus de se tromper et le débitait avec assurance, faisant bien ressortir tous les effets.

D'abord, Simone l'écouta, stupéfaite, tandis qu'en un pieux lyrisme, il parlait d'amour et de bonheur sanctifiés par la foi. Ce n'était pas à elle qu'il s'adressait, certainement, et elle cessa de l'entendre, prise par ces distractions absurdes qui surgissent quand l'esprit, fatigué par une tension trop forte, ne peut plus se fixer. Elle se préoccupait d'un clou doré qui manquait à son prie-Dieu, et se demandait si lady Eleanor, dont elle apercevait, de profil, la tête volumineuse, n'allait pas allumer son panache à l'un des lustres voisins, puis, quand elle songeait à Richard, c'était pour se répéter rêveusement :

« Qu'est-ce qu'il peut bien cacher sous ce bandeau ? » et le considérer, comme au premier jour, avec une curiosité inquiète, doutant encore de la réalité des événements.

Le Père Arnaud s'arrêta, et la cessation du bruit qui la perçait rappela son attention. Puis il reprit la parole, mais pour adresser seulement une demande très courte.

Elle releva la tête, vit les quatre témoins qui s'étaient avancés, deux à côté d'elle, deux à côté de Richard, et comprit ce que le Père Arnaud lui avait demandé.

A ce moment, ses yeux rencontrèrent par hasard les yeux de Thomas Erlington. Le regard du jeune homme lui répétait l'adjuration déjà entendue ; le sien donna la même réponse, déjà faite : « Il est trop

tard ! » tandis que ses lèvres murmuraient machinalement le *oui sacramental*.

Cela ne suffisait pas encore. La cérémonie se poursuivait avec les interminables minuties que le mariage catholique, en Angleterre, emprunte aux usages nationaux. Après avoir accepté Richard pour légitime époux, il fallut encore promettre de le « prendre et de le garder dans la joie et dans la peine, la richesse et la pauvreté, la santé et la maladie », de lui être fidèle, de lui être soumise, de l'aimer : autant de mensoages, autant de parjures qu'elle accumulait maintenant à la hâte, sans scrupule.

Enfin, on la laissa. Les témoins s'éloignèrent, le prêtre monta à l'autel, célébra la messe. Puis chacun quitta sa place pour aller signer sur le registre de l'état civil, et on sortit de la chapelle comme on y était entré, sauf qu'à présent Richard conduisait Simone. Il la conduirait où il voudrait, désormais !... toujours !...

Un instant, elle crut ne pouvoir avancer. Le sol tremblait sous ses pas, et Richard, se penchant, lui demanda avec sollicitude ce qu'elle avait.

— Rien ! rien du tout !...

Une griserie subite la ramenait. Devant ces étrangers, devant lui-même, elle voulait payer d'audace. Elle sourit à Mrs Griffith et à miss Hannah qui, du haut de l'escalier, faisaient, selon l'usage, pleuvoir sur les mariés des poignées de riz et de froment.

Quand on fut assis autour de la table où un souper magnifique était servi, elle éblouit les gentlemen par la grâce de ses manières et par son adresse à découper le gâteau de noces, un monument de sucre aux bizarres enjolivures.

Thomas Erlington seul resta froid. Sa bienveillance de tout à l'heure avait subitement disparu, et elle-même, maintenant, lui en voulait un peu.

Le repas s'acheva promptement. Tout le monde semblait pressé d'en finir, sauf les trois messieurs que cette partie seule de la cérémonie intéressait. On les laissa avec Thomas devant leurs verres pleins, tandis que lady Eleanor, faisant un signe à M. d'Avron, sortait, emmenant les mariés.

— Mes enfants, il est tard, dit-elle. Nous allons vous conduire chez vous.

Une fois délivrés des trois gentlemen dont la raideur de manéguins et le langage incompréhensible lui en avait imposé, M. d'Avron eut une effusion chaleureuse. Il parlait de sa femme qui n'était pas là, de son regret, de son bonheur, de son inquiétude, de sa confiance, essuyant une larme, étouffant un

rire ; puis, sautant à un autre ordre d'idées avec un joyeux enfantillage :

— Tu vas enfin voir ton chez-toi, dit-il à Simone. C'est plus joli encore que tu ne crois.

On entraîna Simone vers une partie du château qu'elle ne connaissait pas, et, triomphalement, son père l'introduisit, lui montrant son salon, la chambre à Richard, et enfin sa chambre.

Elle eut une vision confuse de couleurs claires, de soieries, de dorures, de fleurs, de candélabres allumés. Puis lady Eleanor l'embrassa, et son père, la serrant contre son cœur, lui dit :

— Mon enfant chérie, Dieu te bénisse comme je te bénis !

Elle voulut le retenir, elle l'appela :

— Mon père !... ne me laissez pas !...

Mais il était parti. Elle restait seule avec Richard, son mari...

D'un coup d'œil effaré, elle parcourut la chambre, une jolie chambre tendue de satin pommador, et, reculant jusqu'au fond de la pièce, alla tomber sur un petit canapé qui se trouvait dans un angle. Elle demeura un moment le visage caché dans ses mains, puis elle les écarta, sentant quelque chose la frôler, et vit Richard à genoux devant elle.

— Ma bien-aimée, murmura-t-il, mon adorée, ma femme !...

Il semblait avoir exprimé ainsi tout ce que son cœur pouvait concevoir de plus tendre et de plus doux, et, avec ivresse, il répéta :

— Ma femme !... Jamais encore tout ce que ce mot impliquait n'avait été, pour Simone, aussi compréhensible, aussi redoutable, et l'ardeur des yeux qui la dévorait, des yeux effrayants de ce visage invisible, lui faisait mal, lui faisait peur.

— Je vous en prie, dit-elle faiblement, ne restez pas ainsi, levez-vous... Il obéit, vint s'asseoir à côté d'elle, et tout à coup, secoué par une émotion violente :

— Ah ! Simone ! s'écria-t-il, pardonnez-moi ! Je devrais être si heureux et je souffre tant ! Sa voix était altérée au point qu'on distinguait à peine ses paroles.



M. Martin, ne pouvant transformer la convocation en ordre d'arrestation qu'en cas de flagrant délit, a dû se borner à transmettre la réponse de M. Esterhazy au procureur de la république, M. Feuilloley, revenu de congé dans la journée d'hier.

Si celui-ci décide de donner suite à la plainte, un juge d'instruction sera nommé et un mandat d'amener pourra être décerné contre M. Esterhazy.

**Le colonel Picquart**

M<sup>o</sup> Labori vient de déposer devant le président de la 9<sup>o</sup> chambre correctionnelle une demande de mise en liberté provisoire, en faveur de son client, le lieutenant-colonel Picquart.

Le tribunal a renvoyé sa décision à la fin de l'audience.

**Nouvelles des cantons**

**URI.** — Il y avait samedi dernier, à Hospenthal et à Andermatt, grand concert d'artillerie. Les troupes des fortifications du Gothard se livraient à des exercices de tir. Du fort Boetzberg l'on tirait contre Mattenhorn, endroit qui se trouve à 500 mètres au dessus de la route de la Furka, sur le versant nord du Winterhorn. Ce but est à une élévation de 2,000 mètres au-dessus du village d'Hospenthal. Néanmoins, malgré cette distance relativement grande, deux shrapnels ont éclaté au-dessus d'Hospenthal. Les balles vinrent frapper les toits de plusieurs maisons et de là tombèrent sur la route.

Une balle vint même tomber dans la chambre où se trouvent les malades de la compagnie d'artificiers qui se trouve à Hospenthal. Il n'y eut heureusement pas d'accident à déplorer. Le fourgon postal avait passé quelques instants auparavant à l'endroit de la route où sont venues frapper plusieurs balles.

Ordre a aussitôt été téléphoné au fort Boetzberg, par le colonel Folly, qui passait à Hospenthal, d'arrêter le feu.

**GENÈVE.** — *L'incendie de Chèvres.* — Hier après-midi ont eu lieu les constatations auxquelles l'état des lieux n'avait pas permis de procéder plus tôt. Elles ont démontré que la catastrophe est moins complète qu'on ne l'avait cru d'abord.

Des sept dynamos qui se trouvaient à Chèvres, cinq provenant de Secheron ont eu fort peu de mal ; l'un d'eux était démonté et une partie de ses pièces se trouvaient à Secheron. Les deux autres dynamos provenaient de la maison Brown Boveri & Co. L'un d'eux était ponté, l'autre était arrivé la veille. Beaucoup plus exposés que les autres à la chute des matériaux embrasés, ils ont pasablement souffert et devront probablement être renvoyés à la fabrique.

Si tout va bien, dans 15 jours ou trois semaines deux dynamos seront de nouveau en marche.

En attendant des mesures immédiates ont été prises pour assurer l'éclairage. Dans les établissements publics et maisons particulières il a été rétabli hier soir ; pour les rues, ce sera plus long et on devra avoir recours aux anciens réverbères à gaz pour quelques jours encore.

**Chronique du Jura bernois**

**Sonvillier.** (Corr.) — Ensuite d'articles mensongers répandus avec une telle rapidité dans différents journaux de la région et même de la Suisse à propos de l'incendie survenu dans notre localité pendant la nuit du 5 au 6 courant, le Conseil des pompiers se voit dans l'obligation de réfuter ces articles et déclarer que le service a été fait normalement. Si malheureusement nous avons à déplorer la mort d'une personne, nous osons affirmer que tout secours eût été impuissant, attendu qu'au premier signal d'alarme, les flammes sortaient du premier, du second et des combles et les escaliers inférieurs étaient en feu au point qu'ils ont été rendus impraticables au personnel de la maison ainsi que pour le sauvetage depuis l'extérieur.

Quant à dire que les échelles de sauvetage faisaient défaut ; elles étaient, au contraire, sur le lieu du sinistre dès le début, mais impossible de les utiliser, vu l'intensité du feu sortant de toutes les fenêtres. Nous protestons également contre l'assertion malveillante prétendant que la victime avait appelé au secours pendant un quart d'heure ; des témoins autorisés et compétents sont à même de prouver la fausseté de ces allégations.

Nous avons le peu charitable correspondant d'avoir à se rétracter jusqu'au 12 courant, au cas contraire, une action juridique sera intentée contre lui.

*Le Conseil des Pompiers de Sonvillier.*

(Prière aux journaux de reproduire.)

**St Imier.** — Le Jura Bernois fournit quelques détails sur l'accident qui s'est produit mardi soir dans la fabrique de MM. Neukomm & Montandon, à St-Imier.

Le nommé Prudat Louis, né en 1872, originaire de Fontenais, était occupé à une lampe à souder ; cette lampe étant devenue à sec, il commit la grande imprudence d'y remettre du pétrole sans l'éteindre. Aussitôt le dangereux liquide s'enflamma et le récipient en fer-blanc

qui le contenait fit explosion. Prudat, ainsi qu'un camarade travaillant à côté, le nommé Graber Samuel, né en 1856, de Rohrbach, furent violemment renversés, le liquide enflammé se répandant sur leurs vêtements. Tous deux s'enfuirent affolés, l'un en haut, l'autre en bas l'escalier. M. Neukomm, ayant au même instant rencontré Graber dans le corridor, réussit à le mettre sous le robinet d'une forte conduite d'eau qui se trouve en cet endroit et parvint ainsi à l'éteindre. Prudat s'était introduit dans un atelier du haut, où ses camarades ont eu mille peines d'éteindre ses vêtements qui ont été presque complètement consumés sur le corps.

Ces deux malheureux ont été transportés d'urgence à l'hôpital. Graber a des brûlures au dos, aux bras et à une jambe, plus une épaule démise par suite de sa chute dans l'escalier ; son état est grave. Prudat est affreusement brûlé sur différentes parties du corps ; son état est désespéré. Ce dernier était employé depuis deux jours seulement à la fabrique N. & M. ; sa famille habite Fontenais.

**Delémont.** — Un affreux accident est arrivé hier, vers midi, dans la brasserie Gurtler. Un ouvrier est tombé dans une grande cuve pleine de malt en ébullition. Ce malheureux, s'étant cramponné au bord de la cuve, parvint par ses seuls efforts à en sortir, mais il était, paraît-il, dans l'état le plus pitoyable quand, à ses cris, on vint à son secours. Le médecin estime que sa vie est en danger.

La victime est un nommé Richard Rack, âgé d'une quarantaine d'années et Allemand d'origine.

**Villeret.** — Dimanche dernier, après midi, arrivait à l'auberge du « Cerf », à Villeret, un pauvre diable, inconnu, âgé d'une soixantaine d'années et se plaignant d'un grand malaise. Il demanda à aller à l'écurie pour s'y coucher sur une botte de paille.

Le soir, à 8 1/2 h., il partit, mais à peine était-il sur la route qu'il tomba lourdement en arrière à deux reprises. Quand on le releva on constata qu'il s'était blessé à la tête et que du sang s'écoulait aussi des oreilles. On le transporta à l'hôpital de St-Imier où il succomba le lendemain.

C'était un nommé Fritz Bohren, bûcheron, né en 1830. Depuis quelque temps il errait dans la contrée ; il eut son dernier domicile fixe à Corgémont.

**Chronique locale**

**Concours local de l'Ancienne.** — Cette fois le programme est publié et nous pouvons nous rendre compte de l'importance que nos gyms donnent à leur concours, rien n'a été oublié et nous félicitons d'emblée les comités qui se sont mis à l'œuvre pour exécuter un programme aussi chargé. Touchons quelques points de celui-ci :

Le matin, de 7 à 11 heures, les concours individuels aux engins et une partie des nationaux se feront sur l'emplacement devant le Stand.

À 1 heure, réunion au local, cortège en ville avec la vaillante *Musique des Armes-Réunies* et départ pour les carrières Jacky, où la fête battra son plein. Tous les jeux y seront installés, et les vainqueurs seront récompensés. Il y aura une foule de productions gymnastiques, des préliminaires généraux, des championnats à diverses branches, le beau et imposant tournoi des gladiateurs en costumes, bien entendu. La Musique passera en revue la fleur de son répertoire, et une cantine montée de toutes pièces sera, par le beau temps qui nous tiendra, espérons-le, fidèle compagnie, assiéger par les adorateurs des vins de Neuchâtel et de l'excellente bière chaux-de-fonnière.

N'est ce pas alléchant de voir une telle fête champêtre où la gaieté présidera du commencement à la fin ? Aussi nous recommandons à tous les amis de l'Ancienne, ainsi qu'aux anciens membres, de se rendre nombreux, dimanche après-midi, aux carrières Jacky et d'emmener avec eux toutes leurs familles et connaissances. Ils ne regretteront ni temps ni argent en rentrant, ils crieront certainement « Vive l'Ancienne ! »

La distribution des prix se fera le soir dans la grande salle des Armes-Réunies et sera suivie de la traditionnelle soirée familière, réservée aux sociétaires actifs et passifs.

Il est encore bon de rappeler aux personnes qui désirent orner le pavillon des prix de bien vouloir envoyer leurs dons au local, rue de la Serre 12, et chez M. Léon Huguenin, rue du Premier-Mars 10, où ils seront reçus avec reconnaissance, car il faut récompenser les lauréats pour les encourager dans leur zèle et voir se répéter annuellement des fêtes comme celle à laquelle nous aurons la chance d'assister dimanche, le matin au Stand et l'après-midi aux carrières Jacky.

*Un ami de la gym.*

**Société des carabiniers du contingent fédéral.** — La Société des carabiniers du contingent fédéral aura son tir-tombola annuel le dimanche 11 septembre courant.

La liste des prix ascendant à un total assez engageant, nous espérons que nos membres voudront participer nombreux à ce tir. Nous invitons donc vivement nos sociétaires, actifs et honoraires, à se rendre au Stand dimanche

matin, où réception cordiale leur sera faite ; nous adressons aussi la même invitation à ceux de nos amis qui désirent se faire recevoir membres de la Société et de ce chef prendre part à notre tir-tombola.

(Communiqué.)

**Bannière.** — On peut voir exposée dans la devanture du magasin de M. Sagne-Juillard, rue Léopold-Robert, la bannière de la Fédération suisse des repasseurs, démonteurs, remonteurs et faiseurs d'échappements.

Ce beau travail sort des ateliers de M. A. Merguin de notre ville, dont la réputation n'est plus à faire tant sous le rapport de la bienfaisance, que pour la modicité des prix.

(Communiqué.)

**Fête champêtre.** — On se souvient que la fête champêtre organisée au Torneret par le Cercle des travailleurs du Locle et par le Cercle ouvrier de la Chaux-de-Fonds a dû être interrompue au début de l'après-midi, par le fait de la venue intempestive d'une pluie torrentielle. Cette dernière qu'on n'avait pas invitée est apparue en vrai trouble-fête et a tout gâté. C'était dommage, car la journée s'annonçait très gaie, très animée. L'endroit est ravissant et se prête à merveille aux jeux champêtres et aux ébats d'une jeunesse folâtre.

Les cercles organisateurs n'ont pas voulu rester sous le coup de cette déconiture, et ils réorganisent pour dimanche, au même endroit, une nouvelle fête champêtre ; ils ont fait un pacte avec le beau temps, et nous promettent une journée radieuse à tous égards.

Soit ! que les timides, les hésitants, les irrésolus fassent preuve de courage, et provision de bonne humeur ! Ils n'auront qu'à s'en féliciter. La terre est sèche, les provisions sont toutes fraîches.

Du courage... et en avant dimanche !

(Communiqué.)

**Conseils de prud'hommes.** — Il est rappelé à tous les intéressés que les élections pour le renouvellement des Tribunaux de prud'hommes auront lieu samedi 10 courant, de 4 à 8 h. du soir, et dimanche 11, de 8 à 11 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, salle du premier étage.

Vu l'importance de ces tribunaux, il est à désirer que le plus grand nombre possible de citoyens prennent part à ces élections.

**Société de chant l'Helvétia.** — La Société de chant l'Helvétia donnera dimanche 11 septembre, à 8 heures et demie du soir, un grand concert au Cercle Montagnard. Nous invitons tous les membres du cercle avec leur famille à assister nombreux à ce joli concert.

(Communiqué.)

**Zither Club.** — Nächsten Sonntag den 11. September, Nachmittags 2 Uhr, hält der Zither Club « Alpenrösi » in den Räumen des Restaurant Santschi ein Gartenfest ab.

Der Verein hat den Sommer durch tüchtig gearbeitet und wird am nächsten Sonntag durch Gesammt- sowie durch Einzelvortrage sich die Gunst der Besucher zu erhalten wissen.

Freunde und Liebhaber der Zithermusik sind höflich dazu eingeladen und wir sind überzeugt, dass bei der Mannigfaltigkeit der Spiele Jedermann befriedigt nach Hause gehen wird. — Näheres siehe Inserat.

**Tir des Armes Réunies.** — Le tir de société et de volaille, offert par la Société des Armes Réunies, aura lieu le 19 septembre.

Le tir s'ouvrira à 9 heures du matin pour finir à la nuit, avec interruption de midi à 1 heure.

**Aux velocemen.** — On annonce la formation d'un nouveau Velo Club qui prendra le nom de *Velo Club Montagnard*. Les amateurs sont invités à se rencontrer samedi soir au café du Télégraphe.

Voir détails aux annonces.

**Théâtre.** — Nous rappelons aux retardataires que c'est ce soir que la Tournée Baret donne *Jalouse*.

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Lausanne, 9 septembre.** — La journée de lundi a été la journée la plus chaude de l'année ; il y a eu à midi 40 degrés de chaleur à l'ombre.

La chaleur augmente la mortalité ; l'eau manque dans le quartier Est ; la population souffre.

**Belfast, 9 septembre.** — Une explosion de dynamite s'est produite dans un tunnel servant à l'adduction de l'eau ; cinq ouvriers ont été blessés, dont deux mortellement.

**Agence télégraphique suisse**

**Lausanne, 9 septembre.** — La Direction du Jura-Simplon a prié le Conseil d'Etat vaudois de bien vouloir remettre au Conseil fédéral la somme de 800,000 francs, qui sera tenue à la disposition de la Compagnie pour le 15 septembre prochain. Cette somme représente le 1/2 de la subvention vaudoise pour le percement du Simplon.

En conséquence, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de donner quittance au Jura-Simplon de 750,000 fr. représentant la valeur des droits de reversion, de verser au

Conseil fédéral 50,000 fr. et de porter cette somme à un compte spécial en attendant la proposition du gouvernement relative à un emprunt de 3 1/4 millions pour le percement du Simplon.

**Lausanne, 9 septembre.** — Le Grand Conseil a décidé la désaffectation du pénitencier actuel, qui sera transformé en Ecole de médecine.

**Stanz, 9 septembre.** — Le peuple de Nidwald fête aujourd'hui le centenaire des événements de 1798.

Ce matin de bonne heure les cloches de toutes les églises ont appelé les fidèles au service religieux, très fréquenté. Ensuite a eu lieu une cérémonie patriotique devant la tombe des braves tombés au service de la patrie. 300 personnes y assistaient avec 12 drapeaux, entre autres l'ancienne bannière donnée au canton par le pape Jules II, escortée par des bannerets et des huissiers en costumes du temps.

Devant la tombe, le landamann Wyrsh a prononcé un discours empreint d'un patriotisme élevé, dans lequel il a loué la fidélité du peuple de Nidwald à la foi de ses pères, l'accomplissement loyal de tous les devoirs du citoyen et la confraternité avec les confédérés.

Cette impressionnante cérémonie s'est terminée par un chant et par la bénédiction à l'ossuaire, qui était décoré de couronnes de laurier.

Cet après-midi a lieu la fête de la jeunesse. Ce soir aura lieu la fête populaire.

**Athènes, 9 septembre.** — A huit heures du soir, les Bachibouzouks ont été très violents. Le nombre des victimes serait de 300 chrétiens, dont 67 Anglais. Le consul anglais a été égorgé. Les consuls d'Allemagne, d'Angleterre, de Grèce et d'Espagne ont été sacqués et brûlés.

Les pillages et les incendies continuent. Huit navires sont dans les ports ; le bombardement est possible. Les survivants se sont réfugiés à bord des navires.

**La Canée, 9 septembre.** — Le comité exécutif crétois a informé les amiraux qu'il ne pouvait plus se charger de l'organisation de l'île tant que les autorités et les troupes ottomanes resteraient dans l'île.

Des détachements internationaux sont arrivés. On évalue à 200 le nombre des victimes.

Tous les consuls étaient absents, excepté le vice-consul de France, qui représentait aussi l'Italie.

**La Canée, 8 septembre (8 h. du soir).** — Le nombre des victimes chrétiennes à Candie dépasse 400.

Les dernières constatations officielles connues à Candie accusent, pour les tués : du côté des Anglais, 7 soldats et 1 officier, 19 musulmans, 30 chrétiens et 4 soldats turcs ; pour les blessés : du côté des Anglais, 10 soldats et 3 officiers, 17 chrétiens et musulmans et 2 soldats turcs.

Les troupes turques ont embarqué hier encore 236 chrétiens.

Les Anglais ont tiré le premier jour 21 coups de canon ; l'un d'eux a détruit la mosquée, un autre a détruit une maison et causé la mort de deux enfants.

Les premiers réfugiés chrétiens de Candie arrivent.

On ignore le nombre des victimes qui se trouvent encore sous les décombres.

**Londres, 9 septembre.** — Un télégramme de Candie à *Times* évalue à 800 le nombre des chrétiens tués.

**Paris, 9 septembre.** — Le *Figaro* annonce que le général Zurlinden a avisé M. Brisson qu'il avait encore besoin de deux ou trois jours pour terminer l'étude du dossier Dreyfus.

D'autre part, le *Journal* et l'*Eclair* croient pouvoir confirmer, suivant des informations autorisées, que le général Zurlinden a déjà constaté que la revision est impossible, ajoutant qu'en conséquence le général Zurlinden démissionnera, si son opinion ne se modifie pas après l'examen total du dossier.

**Paris, 9 septembre.** — Les journaux continuent à donner des renseignements contradictoires sur la présence ou l'absence d'Esterhazy ; aucun reporter n'a pu le rencontrer et il paraît du moins hors de doute qu'il a quitté l'appartement de la rue de Douai.

**Londres, 9 septembre.** — Des dépêches de Douvres au *Morning Post* et au *Daily Mail* signalent le passage d'Esterhazy, allant à Ostende.

**Londres, 9 septembre.** — On télégraphie d'Odessa au *Times* que le tsar est très satisfait de l'accueil fait par tous les gouvernements à sa proposition de désarmement. Il est probable qu'une note fixant le lieu et la date de la conférence internationale paraîtra prochainement.

**Paris, 9 septembre.** — Le *Gaulois* assure que des notes ont été échangées entre le cabinet de Paris et le comte Mouravieff au sujet du désarmement. Le gouvernement français aurait lieu d'être très satisfait des explications qu'il a obtenues.



**NOTRE CLUB ALPIN**

*Fragment du discours prononcé à la fête du Club alpin suisse à Lausanne, le 25 août 1872.*

Que sommes-nous? Qu'aspirons-nous à devenir? Eh! messieurs, la réponse est simple. S'il n'est pas facile de tracer les limites de l'activité d'une société telle que la nôtre, il est facile du moins d'indiquer l'esprit qui doit la diriger. Les Alpes ne sont pas, à nos yeux, un simple accident de terrain; elles sont, si je l'ose dire, une sorte d'institution naturelle dont Dieu a doté notre patrie. Notre but, notre mission est de représenter tout ce que les Alpes sont pour la Suisse.

Pour notre jeunesse, les Alpes sont une arène ouverte, un champ d'exercices bien-faisants, une école pour les vacances, non moins utile que l'autre. Nos enfants y vont chaque année se dégourdir et se retremper; ils y vont assouplir leurs membres et respirer un air pur des miasmes et des corruptions de la plaine; ils y vont faire, en voyageant avec leurs amis, un premier apprentissage de liberté. Heureuse et saine tradition! Ecole de santé physique et de santé morale! Nous sommes là pour la maintenir et pour engager les générations qui se succèdent à profiter de cet inappréciable bienfait. Un des inconvénients de la civilisation moderne est que l'homme s'habitue à ne plus se servir de ses membres. Il se fait si facilement porter qu'il désapprend à marcher, et que l'espèce humaine semble menacée d'une atrophie de la jambe. Aussi longtemps que les Alpes seront debout, à notre porte, et que le Club alpin aura un souffle de vie, la jambe, chez nous du moins, ne s'atrophiera pas. En dépit des chemins de fer qui commencent à escalader nos montagnes, nos jeunes gens continueront à savoir marcher, ils continueront à prendre goût à ces plaisirs difficiles qui veulent être conquis, et qui sont cent fois plus savoureux que les plaisirs de la mollesse, affadis par la mollesse même. Ce goût, contracté de bonne heure, est de ceux qui ne se perdent plus, de ceux qui enrichissent de jouissances sans nombre l'existence tout entière. Le populariser dans notre jeunesse, c'est augmenter la somme de bonheur dont jouit notre pays.

Eug. RAMBERT.

**Une page d'Eug. Rambert**

La lutte avec le hasard ne fait pas défaut au jeu des ascensions. Elle s'y présente même sous sa forme la plus sérieuse: on

peut y jouer sa vie et celle d'autrui. Bien des exemples en font foi. Le glacier ensevelit chaque année quelque victime; plus d'un touriste est resté pris sous l'avalanche; plusieurs ont glissé dans les précipices au-dessus desquels ils cherchaient un passage. S'il fallait mesurer le danger réel au nombre des accidents, il y aurait lieu à réfléchir avant de s'engager dans de semblables parties; mais le nombre des accidents ne donne guère que la mesure de l'étourderie de beaucoup de touristes et quelquefois aussi des guides et des porteurs. On resterait au-dessous de la juste proportion, si l'on disait que sur dix malheurs, neuf au moins ont été provoqués par la victime elle-même. Les ascensions de haute montagne constituent le plus redoutable des jeux de hasard pour le grimpeur sans expérience, à tête éventée et légère; mais pour celui qui en a la pratique et qui y porte un esprit observateur et sage, elle lui procure bientôt le plaisir de dominer le hasard et de l'enchaîner. Pourvu que l'on prenne soin d'assurer tous ses mouvements, on peut se hisser sans crainte sur des arêtes singulièrement étroites et vertigineuses, et il ne faut pas une très longue habitude pour que — dans l'espèce de combat qui s'engage alors entre l'imagination toujours facile à ébranler et la raison froidement confiante — la victoire reste à la raison. Le sentiment de la sécurité au milieu d'une nature faite pour susciter les fantômes de la peur, est une jouissance d'un ordre supérieur, une sorte de volupté stoïcienne qu'il vaut la peine d'aller chercher sur les Alpes. Il reste bien sans doute quelques dangers réels que la prudence la plus consommée ne saurait toujours prévenir. Pour peu que l'on ait parcouru les hauteurs, on a dû voir de près des avalanches, des éboulements de rocher, ou bien la chute de l'un de ces formidables séracs qui couronnent si souvent les arêtes glacées; mais ici encore il y a moyen de diminuer à tel point les chances périlleuses, qu'on ne peut pas s'en préoccuper beaucoup plus qu'on ne se préoccupe du danger en montant à cheval. Une exacte statistique des accidents survenus aux touristes expérimentés et aux écuyers habiles démontrerait que ceux-ci ne courent pas moins de risques.

Les changements du temps, voilà dans les ascensions la véritable part du hasard. On sait avec quelle rapidité naissent sur les montagnes les nuages et les rafales; celui qui est à huit heures au pied d'un col ou d'un sommet parfaitement découvert, et qui compte en atteignant le point culminant à neuf ou dix, peut bien rarement se flatter

avec quelque certitude de n'y être pas devancé par le brouillard. On part par un ciel pur, et l'on fait à peine deux ou trois lieues lorsqu'il faut se tapir sous une pierre et laisser tomber la pluie; le plus souvent, les nuages attendent pour vous courir au but, et une fois enveloppé, pour peu que l'espace soit ouvert, le pays vague, la chance contraire, on n'est pas sûr d'en sortir aussi tôt qu'on le voudrait. On perd, à errer, de longues heures, le jour s'écoule, la nuit s'approche, la pluie s'en mêle, peut-être la neige, peut-être la neige et l'orage, et l'on cherche toujours. Par là, les ascensions sont et demeurent un jeu de hasard, il y faut de la réussite, et elles ont toujours le piquant de l'aventure. Comme à tout autre jeu, chacun y a ses moments, ses saisons de veine et de déveine.

Eug. RAMBERT.

*Les Alpes suisses.* — (Les plaisirs d'un grimpeur.)

**Variété**

**Une nouvelle lumière**

Les journaux américains font grand état d'une découverte dont voici, d'après les premières indications données par l'inventeur, un exposé succinct:

M. Nickun, chimiste de la province d'Indiana, serait arrivé à provoquer dans des globes de verre, préalablement vidés à la machine pneumatique, des réactions chimiques produisant une véritable lumière solaire emprisonnée.

Cette lumière est plus brillante que celle des lampes à arc; elle a plus de fixité que la lumière des becs à incandescence, et elle ne fatigue pas plus l'appareil visuel que l'antique et douce lumière à l'huile. L'inventeur l'affirme.

La lumière Nickun est le produit d'une combinaison chimique. Pour la produire, pas n'est besoin de machines ou d'appareils d'aucune espèce. C'est la chimie silencieuse du laboratoire qui fait tout.

Une fois emprisonnée dans son globe de verre, cette lumière ne s'éteint plus. Le globe a la dimension qu'on veut, selon la puissance éclairante. On le met en poche, avec son porte-monnaie ou son étui à cigares, et on l'en tire quand on veut voir clair — au vrai sens du mot.

Pas de danger à craindre. Si le globe se brise, la lumière s'évapore sans explosion. L'inventeur annonce dans les journaux

qu'il expérimentera publiquement son système dès que les formalités requises pour la sauvegarde de ses droits auront été remplies.

**Les mouches et les chevaux.**

Pour empêcher les chevaux d'être martyrisés par les mouches et les taons, M. le comte de St-Marsault donne dans le « Cosmos » la recette suivante:

Faire bouillir pendant cinq minutes une bonne poignée de feuilles de laurier dans un kilogramme de saindoux. Il suffit de graisser un chiffon de drap avec ce saindoux et de frotter dans le sens du poil tout le corps du cheval ou du bœuf, au moment de le mener au travail.

Depuis longtemps j'emploie ce moyen au grand avantage de mes chevaux de labour, qui exécutent tranquillement leurs deux séances de travail.

Si je monte en voiture, mon cheval est frotté avant d'être harnaché; pas un taon, n'ose le piquer.

Bien ancienne et pas assez connue cette pratique. On rapporte qu'à Strasbourg les bouchers graissent tous les matins les murailles autour de toutes les portes et fenêtres de leur étal et que pas une mouche n'ose pénétrer.

**CONNAISSANCES UTILES**

*Créoline.* — Les lavages à la créoline sont très avantageux pour les animaux domestiques et leur procurent un bien être qui concourt puissamment au maintien de leur santé. La créoline, en effet, détruit les insectes parasites et guérit diverses maladies de la peau. La créoline est mélangée à de l'eau tiède de manière à obtenir une solution au 8%, que l'on applique au moyen d'une brosse pas trop rude sur le corps des grands animaux. Quant aux animaux plus petits, tels que chiens, moutons, chèvres, porcs, on peut sans danger les tremper pendant dix à quinze minutes dans la solution de créoline. En répétant quelques fois ces bains ou ces lavages, l'effet sera complet. Il ne faudra pas laver à la créoline les blessures saignantes. La dépense minime occasionnée par ces lavages rend ce traitement très recommandable, d'autant plus qu'aucun de nos animaux n'est exempt de parasites et de certaines affections cutanées. Les animaux qu'on pourra débarrasser de tout cela fourniront plus de viande ou de lait et compenseront largement les frais insignifiants de ce traitement hygiénique.

**CHARCUTERIE-BOUCHERIE Viennoise**

Usine à vapeur. Téléphone. 58, Rue Léopold-Robert 58.

Saucisse à la viande, le 1/2 kilo 1 fr.  
Saucisse au foie » 50 c.  
Lard maigre fumé » 90 c.  
Lard maigre salé » 80 c.

CERVELAS et GENDARMES, la pièce 15 c.  
6 pièces à 80 c. et 12 pièces à 1 fr. 55.  
— Vente au comptant, sans escompte. —

Toujours bien assorti en

**BŒUF** première qualité  
Morceaux inférieurs  
le 1/2 kilo, à 60 ct. 13489-4

Veau — Mouton — Porc  
CHARCUTERIE FINE

PORC salé ou fumé  
TRIPES, le demi-kilo à 25 centimes.

**DOMAINE**

On demande à louer aux environs de la Chaux-de-Fonds, un corps de bien pour 4 ou 5 vaches; on peut fournir des références. 13822-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A LOUER**

dans le VIGNOLE pour Saint-Martin 1898, trois beaux ATELIERS bien éclairés, avec logement, pour n'importe quelle branche de l'horlogerie. Forcés motrice; suivant désir, lumière électrique. — Pour renseignements, s'adresser sous chiffres A. P. 13147, au bureau de l'IMPARTIAL. 18147-2

**A louer**

pour Saint-Georges 1899: LOGEMENT de 3 ou 4 pièces avec alcôve, belle cuisine et dépendances au troisième étage, côté vent, rue Neuve 2. — S'adresser au magasin de fournitures HENRI SANDOZ. 9522-37\*

**A vendre** faute d'emploi, une bonne contrebasse à quatre cordes. 18483-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**LIGNOLINE**

Reconnue meilleure Huile pour Planchers et Parquets

Fabriquée par

**E. PERROCHET fils, droguiste**

DEPOSITAIRES les Magasins d'Épicerie suivants:

Nicolet, Adeline, Doubs 155.  
Pierre Anthoine, Nord 159.  
J. Brandt, Demoiselle 2.  
Bridler Blatt, Demoiselle 55.  
Veuve Buffo, Progrès 5.  
A. Bühler, Parc 66.  
Marie Colomb, Charrière 14.  
Marcel Dellenbach, Serre 69.  
Fritz Debrot, Industrie 16.  
Auguste Ducommun, Parc 16.  
Alfred Eymann, Daniel-JeanRichard 27.  
César Franel, Grenier.  
Elise Gabus, Demoiselle 132.  
Julie Giroud, Doubs 139.  
A. Graber, place de l'Hôtel-de-Ville.  
Lina Haag, Chapelle 12.  
Mathilde Hertig, Hôtel-de-Ville 15.  
Ulysse Huguenin, Collège 17.  
Alfred Jaccard, Demoiselle 45.  
Jacot-Courvoisier, Grenier 5

Berthe Jobin, Progrès 37.  
F. Kaderli, Progrès 99.  
G. Luthy, Paix 74.  
A. Messmer, Collège 21.  
Ch. Pellegrini, Demoiselle 99.  
Emma Perrenoud, Doubs 15.  
Camille Piquerez, Puits 23.  
Caroline Pierrehumbert, Parc 80.  
Perrit-Savote, Charrière 4.  
Ch.-Fr. Redard, Parc 11.  
Christian Reichen, Temple-Allemand 71.  
A. Roy, Parc 1.  
G. Rutti, Grenier 33.  
Alfred Schneider, Fritz-Courvoisier 20.  
Marie Sommer, Progrès 77.  
Marie Stähli, Demoiselle 19.  
Jean Weber, Fritz-Courvoisier 4.  
Wuilleumier, Serre 69.  
Zimmermann, Demoiselle 12. 8133-4

**BLANC DE RAISINS SECS 1<sup>re</sup> QUALITE**

à fr. 23.—

les 100 litres franco toute gare suisse contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de mille lettres de recommandations en 1897. — Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.

Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris.  
Echantillons gratuits et franco.

**OSCAR ROGGEN, fabrique de vin**

1848-9

MORAT

**Lait stérilisé naturel**

à 25 c. la bouteille  
à la Laiterie D. HIRSIG  
7, RUE DU VERSOIX, RUE DU VERSOIX 7  
Dépôts chez  
M. J.-B. Stierlin, place du Marché.  
M. A. Winterfeld, à la Gare. 5525-185

**Un porte-cigares gratuit**

avec stéréoscope (valeur 1 fr.) sera joint à tout envoi de mes FINS CIGARES véritables allemands, de 7 ct. Le 100 à 3 fr. (200 à 6 fr. franco). Garantie, reprise de la marchandise. 18709-9  
S. BUCHS, St-Gall.

**Avis aux propriétaires de forêts**

Le soussigné invite les particuliers propriétaires de forêts situées dans les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, à lui adresser dès aujourd'hui leurs demandes d'autorisation de coupe.

Locle, le 1er septembre 1898.

L'Inspecteur des forêts V<sup>e</sup> Arrondissement,  
A. PILLICHODY.

13494-1

**OUTILS et FOURNITURES D'HORLOGERIE**

en tous genres.

**ALBERT SCHNEIDER**

TÉLÉPHONE 5, rue Fritz Courvoisier 5, TÉLÉPHONE

Spécialité d'Articles pour fabricants de secrets (assortiment complet). — Fournitures pour polissage et finissage de boîtes, etc. 9228-7

**SPIRAUX en liquidation**

**SAVON le Fer à cheval**

72% huile et alcali

**N. BLOCH**

1, Rue du Marché 1. 18750-5

**Avis aux architectes, entrepreneurs, propriétaires**

Les soussignés se recommandent pour travaux de

11020-9\*

**Mosaïque en tous genres**

Très avantageux pour Palières, Vestibules, Fonds de cuisine; préférable aux panneaux. LAVOIRS élégants et solides.  
Exécution prompte et soignée. Prix modérés.

**FERRARIN & NALDI**

Route de la Gare 19, NEUCHÂTEL

Représentant: **Fritz Ramseyer**

Boulevard de la Citadelle 23, Chaux-de-Fonds



BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS
COURS DES CHANGES, le 9 Sept. 1898.

Table of exchange rates for various locations including Paris, London, Amsterdam, Vienna, and New York.

TEINTURERIE-LAVAGE CHIMIQUE

F<sup>EL</sup> BAYER Chaux-de-Fonds
Rue du Collège 21

se recommande pour la Saison d'Automne. 5050-3 Téléphone.



Brasserie de l'Aigle, Saint-Imier

HAUERT FRÈRES

Bière d'exportation, première qualité.

Genres:

Pilsen, Vienne, Munich.

INSTALLATION FRIGORIFIQUE

Dépôt pour la Chaux-de-Fonds:

M. ZISSET, rue du Versoix 1. Téléphone

COURS DE DANSE

et de Maintien

Ouverture le 20 SEPTEMBRE 1898

M. Paul Missel - Kunze

Local, rue de la Serre 12

Brasserie Laubscher, dite Hauert

Prix avantageux

Les succès obtenus jusqu'à ce jour sont la meilleure garantie que je puisse offrir.

S'inscrire au magasin de Comestibles rue du Marché 4 et chez M. Laubscher. On parle allemand. 18107-2

LEÇONS PARTICULIÈRES et Cours de Dessin et de Peinture. Mlle Sophie Ducommun. 18676-22 rue du Parc 49.

Une des plus importantes Compagnies d'assurances sur la vie, bien connue et ayant déjà de nombreuses relations aux Montagnes Neuchâteloises, demeurant au

Agent

pour La Chaux-de-Fonds et environs. Adresser offres écrites sous chiffres H. 9038 N. à l'agence de publicité Haenstein & Vogler, NEUCHÂTEL. 18727-2

Vente aux Enchères publiques

Mercredi 14 septembre 1898, dès 10 heures du matin, il sera vendu par enchères publiques à la Halle, place Jaquet-Droz les objets et marchandises dont suit le détail: 2 lits complets, bois sapin, 9 chaises, un bureau à 3 corps, 1 glace, linge de corps et de lit, 1 pupitre, 1 grande balance de magasin, une dite plus petite, 2 vitrines de comptoir, 1 étagère de devanture nickelée avec 2 glaces, 1 ciraille à engrenage, 3 tonneaux Tripoli, 3 meules à aiguiser, émeri en poudre, bois à embolter, limes pour remonteurs, fiseurs de secrets, etc., râpes à bois, pierres à adoucir, laiton, cuivre en fil pour doreurs, chrysolite en fil pour monteurs de boîtes, fil de fer, épingle, plaques à redresser, viroles, filtres, papier d'éméri et de verre, 1 lot boîtes de montres, renvois, bouchons pour adoucisseurs, brosses, ciment en bâtons, ainsi que d'autres fournitures d'horlogerie dont le détail est supprimé. 200 bouteilles vin blanc et rouge, Neuchâtel, Moulin à vent, Bordeaux, Saint-Georges, etc., environ 240 bouteilles et chopines vides, crosses à lessive, seilles et coupeaux, estagnon, mailloches, bonbonnes, caisses et tonneaux vides, ainsi que l'outillage complet d'un cordonnier. La vente aura lieu au comptant. La Chaux-de-Fonds, le 8 sept 1898. 18909-4 Greffe de Paix.

Spécialité d'Huiles d'Olives garanties pures. IMPORTATION DIRECTE. Droguerie 18431-2 E. Perrochet Fils Rue du Premier-Mars 4

La maison JULES REGNIER, à DIJON, REGNIER & MOSER, successeurs, cherchent pour visiter la clientèle bourgeoise de la Chaux-de-Fonds, un AGENT actif et sérieux. S'adresser par lettres à M. Jérôme FOURNIER, rue du Marché 4, La Chaux-de-Fonds, qui se réserve sa vieille clientèle. 18720-2

BOULANGERIE

Pour cas imprévu, à louer de suite ou pour époque à convenir la Boulangerie, RUE DU TEMPLE ALLEMAND 103, comprenant un vaste laboratoire au sous-sol, avec débit de pain et appartement de 3 pièces et dépendances au rez-de-chaussée, plus une chambre au pignon. S'adresser à M. Charles-Oscar DuBois, gérant, rue du Parc 9. 12753-6

Fin de Saison AU 1851-129 BAZAR NEUCHÂTELOIS 10% de rabais sur les CHAPEAUX restant encore en magasin ainsi que sur les Tailles-blouses. Jupons. Tabliers d'enfants. Ombrelles. Que chacun profite de l'occasion!

FUMEURS! DEMANDEZ PARTOUT NOS NOUVELLES CIGARETTES. Nina, Etoile d'Orient, Suluk, Sabah, Cadi, Muphti, Calife. GARANTIES: qualité excellente, invariable, fabrication à la main. Véritables tabacs tures, 1er choix achetés par nous-mêmes des meilleures récoltes, dans les plantages les plus renommés de la Macédoine (Turquie). C-B. DIAMANTOPOULOS & Co, à Zurich.

Notre pain quotidien. La résistance du corps contre le travail qui absorbe nos forces, dépend pour la plus grande partie de la nourriture. On doit observer de boire déjà le matin quelque chose de substantiel et ne pas se contenter d'une tasse de café, qui ne contient pas de substances alimentaires. C'est le cacao Van Houten qui est une boisson fortifiante et nutritive et il ne doit manquer dans aucune famille. Le cacao Van Houten est facilement soluble, facile à digérer et est nommé par les autorités médicales un constituant des muscles. Qu'on ne manque pas d'en faire un essai.

Liquidation d'un magasin de Papiers peints. Liquidation à des prix absolument avantageux d'un stock de 8000 rouleaux de TAPISSERIE en tous genres. M. A. NOTTARIS, rue de la Paix 53bis

Aux Magasins de Nouveautés LA CONFIANCE Fin de Saison OMBRELLES vendues au prix coûtant. PLACE DU MARCHÉ 2 Maison Stierlin PLACE DU MARCHÉ 2 Nouvelle Fruitière Fromagerie MODERNE Laiterie. ROQUEFORT Société véritable, GORGONZOLA provenance directe, BRIE garanti véritable, HOLLANDE supérieur, SAINT-FLORENTIN supérieur, SAINT-REMY, TOMMES de SAVOIE, VACHERINS du Vully, SERVETTES, PETITS BRIE, etc. Unique en son genre défiant toute concurrence. Service prompt et soigné.

ACHATS D'OCCASION en Montres or et Bijouterie de toutes sortes. Œuvres et Boîtes à musique sont recherchés à acheter contre argent comptant.

VÉLOCIPÈDES. Pour cause de fin de saison, les machines restant en magasin seront vendues au prix de fabrique, ainsi que les POUSETTES. Henri Mathey Rue du Premier-Mars 5 LA CHAUX-DE-FONDS

Grand arrivage de LAMPES. Lampes à main, depuis 50 c. Spécialité de Lampes pour horlogers, avec bec 14 lignes, depuis 1 fr. 45. Lampes applique, depuis 60 c. Lampes de table complètes, depuis 2 fr. 25. Lampes suspension à contrepoids, depuis 7 fr. 50. Grand choix de Lampes pour pianos pour bougeoirs, depuis 1 fr. 60. Lampes colonne, hautes, dep. 2 fr. 45. Lampes fantaisie, depuis 50 c. Abat-jour et Supports, depuis 10 c. Abat-jour opales, depuis 40 c. Tubes de lampes ordinaires 2 pour 15 c. Tubes de lampes cristal, 15 c. pièce. Tubes à gaz, depuis 20 c. Allume-feux incombustibles, 40 c.

Grand BAZAR PARISIEN Rue Léopold-Robert 46 Succursale: Place Neuve et Rue Neuve 2 ENTRÉE LIBRE

Lits en fer des systèmes les plus modernes Sommier en fil d'acier étamé. le meilleur système connu, excellent pour les hôpitaux, asiles et établissements de toutes sortes. Brevet + N° 4505 D. R. P. N° 66,859

HORLOGERIE. Un fabricant sérieux cherche à entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait boîtes et mouvements en grandeur 11 ou 11 1/4 lig. cylindre, lépine ou savonnette; livraisons régulières; travail garanti; prix avantageux.

Baume d'Hercule. guérit promptement toutes douleurs, telles que: Rhumatismes, Lumbagos, Névralgies. Exiger sur le flacon la signature de l'inventeur. Pharmacie BOURQUIN, rue Léopold Robert 39, la Chaux-de-Fonds. 11838-34

Société de Consommation Jaquet-Droz 27. Pare 54. Industrie 1. 111, Demoiselle 111.

Semoule de maïs extra, le kg. fr. 0.35 Cacao à l'avoine de Cassel le plus demandé, la boîte fr. 1.40 Cacao en feuilles la boîte de 250 grammes fr. 0.95 Cibils extrait de viande, supérieur, le flacon fr. 0.95 Rosé d'Espagne excellent vin le litre fr. 0.35 Vin de table très bonne qualité, le litre fr. 0.40 Arbois-Stradella le litre fr. 0.50 St-Georges véritable français, le litre fr. 0.70 Allumettes de Fleurier de ménage, boîtes, 1210-42 le paquet de 2 0.10

Attention! Une demoiselle prend des enfants pour leur aider à faire leurs devoirs d'école. Prix modéré. Elle se chargerait aussi de faire des écritures de bureau et de la correspondance. S'adr. chez Mlle A. Paux Kielreiter, rue du Parc 21. 18865-1

Apprenti de commerce. Un jeune homme intelligent et sérieux, libéré des écoles, est demandé comme apprenti dans une bonne maison de la place. Adr. les offres Case postale 140. H 2692-c 18819-2

GRAND CHOIX de Voiles brodés p<sup>r</sup> épouses Voiles en tulle soie Voiles en tulle coton Couronnes en fleurs d'oranger Un grand choix de Bretelles et Cravates vendues en liquidation au prix de fabrique AU 18164-13 Grand Bazar du Panier Fleuri



**Restaurant des Combettes**  
près de BEL-AIR. 18946-2

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 1898  
Dès 1 1/2 h. après midi,

**Grande Sortie Champêtre**  
organisée par le  
**Grütli Allemand**

et  
la Société de chant  
sous la direction de M. Ch. Taucher  
avec le gracieux concours de  
**La „Philharmonique Italienne”**  
sous la direction de M. DINI, professeur.

**Grande Répartition**

Roue à la vaisselle, Arbalètes, Plaques,  
Jeux divers pour les enfants (Kasstaebel).

Beignets Charcuterie Bernoise.  
PAIN NOIR  
CONSOMMATIONS de PREMIER ORDRE  
Grand Jardin bien ombragé.

Se recommande, U. Schaller.  
En cas de mauvais temps, la Fête sera  
renvoyée au premier dimanche de beau.

**Société du Plane**

**Restaurant MAILLARD**  
sur la Charrière. 18947-2

DIMANCHE 11 Septembre, à partir de  
9 h. du matin, et LUNDI 12, à  
partir de 4 h. du soir,

**POULE à 2 boules**

Les amateurs du Jeu sont cordialement  
invités.  
En cas de mauvais temps, la POULE  
sera renvoyée au dimanche 25 et lundi 26  
septembre.

**Hôtel NATIONAL**  
rue D. JeanRichard 29.

SAMEDI, dès 7 1/2 heures de soir,  
**TRIPES-TRIPES**  
Nature à la Neuchâteloise et à la  
Mode de Caen.

On sert à l'emporter. 18948-9

Attention ! On désire placer une pe-  
tite orpheline de mère,  
Agé de 10 ans, pour être entretenue et jus-  
qu'à un âge à convenir. — S'adresser par  
écrit sous initiales J. A. J. Poste res-  
tante. 18955-3

Il vient  
d'arriver  
du  
**MAGGI**  
en flacons depuis 50 c., ainsi que des  
Potages à la minute. — Chez Mme  
Elise Gabus, négociante, rue de la De-  
moiselle. 18950-1

**Le Corricide Bourquin**  
guérit sûrement et sans danger  
**Cors, Durillons, Verrues**  
Prix du flacon, 1 fr. 25.  
Envoi au dehors contre 1 fr. 35 en timbres-  
poste. 11778-18<sup>e</sup>  
DÉPOT UNIQUE  
**Pharmacie BOURQUIN**  
Rue Léopold Robert 39.

**A LOUER**  
à Neuchâtel

pour le 24 septembre, un LOGEMENT  
bien situé au soleil, de 3 chambres, cui-  
sine et dépendances, avec grand atelier  
d'horlogerie, part de jardin. — S'adr. en  
l'étude du notaire A. Roulet, rue du  
Pommier 9, à Neuchâtel. 18192-1  
H 8624-N

**MAISON A VENDRE**

A vendre de gré à gré, petite  
maison ouvrière en bon état d'en-  
retien, située rue du Grenier. —  
S'adr. au Greffe de Prud'hommes.  
12941-1

**Tourbe**

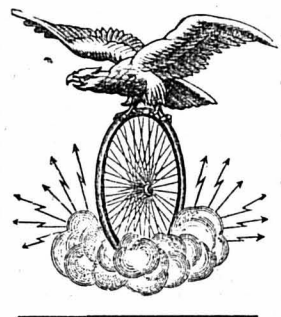
A vendre 500 hauches de tourbe brune  
et noire, 1re qualité, au prix de 17 fr. la  
hauche de 3 mètres, payable comptant. —  
S'adr. chez M. Emile Graf, à Petit-Martel,  
ou chez M. Henri Mathey, rue du Pre-  
mier-Mars. 18270-19

**Bois**

A vendre une quarantaine de toises de  
bois de 1re qualité, sapin et foyard, à  
des prix avantageux. — S'adr. au bureau  
de la Scierie, rue de la Serre 98 bis  
18655-1

**Au Magasin Henri Mathey**

rue du Premier Mars 5, La Chaix-de-Fonds



Beau et grand choix de  
**Machines à coudre**  
de tous systèmes.

**Machines agricoles**  
en tous genres.

**Vélocipèdes Adler**  
Poussettes suisses  
RÉGULATEURS, COULEUSES



Représentant exclusif de M. FRITZ MARTI, à Winterthour, et MM. SCHMIDT-BREGER, à Soleure. 4400-24

**CIDRE de POMMES**

de la Société pour les Cidres sans alcool de Zurich.

Cette boisson très agréable et bonne pour tout le monde est recommandée par MM. les médecins aux malades, en particulier aux dames et aux enfants; elle est tout indiquée dans les maladies fébriles, dans la constipation chronique, les hémorroïdes et la phlébite abdominale. Sa préparation est obtenue par la stérilisation à une température basse. Ce cidre est en vente dans les magasins suivants: 10841-6

Mme Hertig-Jaquet, Hôtel-de-Ville 15.  
A. Altermatt, Place d'Armes 14.  
G. Mutti, rue Fritz Courvoisier 24.  
A. Schneider-Robert, Fritz Courvoisier 20.  
J. Weber, Fri z Courvoisier 4.  
A. Steiger, rue de la Balance 6.  
A. Calame, rue du Puits 7.  
D. Hirsig, rue du Versoix 9.  
A. Morel, place Neuve 6.

J.-B. Stierlin, rue du Marché 2.  
Mlle M. Blatt, rue Léopold Robert 9.  
M. Alfred Jaccard, rue de la Demoiselle 45.  
M. Bridler-Blait, rue de la Demoiselle 55.  
Mlle B. Jobin, rue du Progrès 37.  
M. H. Guex, rue du Parc 83.  
Aux quatre magasins de la Société de  
Consumation.  
Dans tous les bons Cafés de tempérance.

**Occupation facile pour dames**

Une grande maison d'importation de THÉS cherche des dames qui seraient  
disposées de se charger de la vente de thé auprès de connaissances ou de pa-  
rents. — Offres avec références, sous chiffres O. F. 6798, à MM. Orell Füssli,  
Publicité, Berne. 18794-2

**Laiterie Moderne**  
NOUVELLE FRUITIÈRE, rue du Marché 2 (maison Stierlin)

**BEURRE de TABLE exquis, pure crème**  
**BEURRE CENTRIFUGE extra**

Les deux qualités sont sans rivales et journellement fraîches. 5350-60

**Catarrhe de l'estomac.**

Après avoir souffert bien des années d'un mal d'estomac, et consulté plusieurs  
médecins et sans grand soulagement; je me suis adressé à la Polyclinique privée à  
Glaris qui en peu de temps m'a guéri de ma maladie. Je me fais un droit et en  
même temps un devoir de vous en donner un certificat et mille remerciements en vous  
promettant qu'en cas de nouvelles maladies je m'adresserai avec confiance à vous. Aux  
Mosses, Ormont dessous s'Aigle, le 20 Oct. 1897. François Oguey-Hubert. ●●  
Le soussigné certifie la vérité de la signature de François Oguey-Hubert faite en sa pré-  
sence. Ormont dessous, le 20 Oct. 1897. M. Durginet, juge de paix. ●● Adresse: Po-  
lyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. N° 2

**VELOCEMEN**

Tous les velocemen  
ne faisant encore partie  
d'aucun Club sont  
instantement priés de se  
rencontrer Samedi 10  
courant, à 8 1/2 h. du  
soir, au  
Café de TÉLÉGRAPHE  
rue Fritz Courvoisier 5, où ils pourront  
encore être admis comme membres fonda-  
teurs du 13990-2

**Vélos-Club Montagnard**

Un Concours aura lieu, d'après les sta-  
tuts, toutes les années.  
Les membres du Club jouissent  
de toutes les facilités douanières.

**L. Loeske**  
DE BERLIN

est acheteur au comptant de tous genres  
allemands or, argent et métal, visible  
dès lundi, de 8 à 10 h. du matin 13988 3

**HOTEL CENTRAL**

**Spiraux.** A vendre ou à échanger,  
70 douzaines de spiraux  
trempés Premier pour 9 à 12 lignes Breg-  
uet, et un lot de cartes roses, tours ser-  
rés, pour 16 et 17 lignes. — S'adr. rue  
Léopold-Robert 76, au rez de chaussés, à  
gauche. 15989-3

La Société d'approvisionnements  
de St Imier demande à entrer en rela-  
tions avec un H-6357 J

**Charcutier**

pour la fourniture de ses articles, princi-  
palement lard et saindoux.  
Adresser les offres et prix jusqu'au  
15 septembre. 13987-2

**MAGASIN**

à louer pour St-Martin 1838, avec ou sans  
logement. — S'adr. au magasin de Pa-  
piers peints, rue Jaquet-Droz 39. 13981-1<sup>e</sup>

A vendre un pupitre bien conservé. —  
S'adresser rue de la Demoi-  
selle 47, au 3me étage, à droite. 13624

**Pharmacie**  
**BOURQUIN**  
Rue Léopold Robert 39.

Dépôt des  
**-Spécialités-**  
SUIVANTES: 11911-17<sup>e</sup>

**Pilules Pink**  
**Tisane des Schakers**  
**Vin de Vial**  
**Warner's Safe Cure**  
**Thé Chambard**  
**Pastilles Géraudel**  
**Lait stérilisé**  
des ALPES BERNOISES  
**Lait condensé de Cham**  
**Farine d'avoine KNORR**  
**Cognac Ferrugineux Golliez**

Seul aliment rem-  
plaçant avec économie  
naturel pour  
l'élevage des veaux  
et des porcelets.  
Sacs de 5 kil., 3 fr. 25,  
10 kil. 6 fr. — Vendu  
sous le Contrôle du  
Laboratoire Agricole de  
Lausanne.

**LACTINA SUISSE**  
Médaille d'Argent Exposition nationale 1897  
Médaille d'Or Exposition internationale 1897  
A. Panchaud  
Fabricant-Inventeur à VEVEY  
Dépôts à la Chaix-de-Fonds chez MM.  
Guinand & Dupuis, nég.; - Schneider-  
Nicolet, Fritz. 11331-3

**Fûts**

On demande à acheter des FUTS OVA-  
LES de 600 à 1500 litres. — Adr. offres  
sous L. S. 13829, au bureau de l'IM-  
PARTIAL. 13829-1

**Remonteur.** Un jeune homme de 22 ans,  
régulier au travail, dési-  
rant encore se perfectionner, cherche place  
de remonteur dans un bon comptoir.  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL 13980 3

**Sommelière** connaissant les deux  
langues, ayant déjà  
servi dans la localité, cherche place de  
suite dans une brasserie ou restaurant.  
Bonnes références à disposition. — Adr.  
les offres sous X. Z. 13879, au bu-  
reau de l'IMPARTIAL. 13979-9

**Assujettie** tailleurse munie d'un pre-  
mier diplôme, désire se pla-  
cer chez une bonne maîtresse 13978-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Une demoiselle** 20 ans, connaissant le  
travail de bureau, cher-  
che place dans bureau ou magasin. —  
S'adr. à M. Pettavel, pasteur. 13801-11

**Volontaire.** Un jeune homme (Zuricois)  
cherche place dans un bu-  
reau d'architecte pour se perfectionner.  
— S'adresser par écrit, sous initiales N.  
M. 13808, au bureau de l'IMPARTIAL. 13808-2

**Une personne** âgée, de toute confiance,  
demande place auprès  
d'un Monsieur ou dame pour faire le mé-  
nage, ou à défaut dans un petit ménage de  
deux personnes. Prétentions modestes.  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13823-2

**Polisseuse.** Une demoiselle de la loca-  
lité demande place de suite  
comme ouvrière ou maîtresse polisseuse  
de boîtes argent, si possible à la machine.  
Certificats à disposition. — S'adresser rue  
des Fleurs 3, au 1er étage. 13809-1

**Demoiselle de magasin.** Une demoi-  
selle active  
et de toute confiance cherche place dans  
un magasin bien achalandé. Bonnes réfé-  
rences. 13822-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Polissages.** On entreprendrait encore  
des polissages de boîtes ar-  
gent. — S'adresser rue Fritz Courvoisier  
n° 24-A. 13671-1

**Servante.** Une servante connaissant  
tous les travaux d'un ménage  
et la cuisine, demande place de suite chez  
des personnes respectables. — S'adresser  
rue du Nord 151, au 3me étage. 13663-1

**Un jeune homme** de confiance et de  
toute moralité de-  
mande place pour faire les gros travaux  
de magasin ou autre emploi. — S'adresser  
à M. Wuilluermier, rue des Granges 6, au  
magasin. 13681-1

**Journalière.** Une femme forte et ro-  
buste se recommande p-  
des journées pour laver et écurer et pour  
des heures. — S'adr. rue du Collège 10,  
au 2me étage, à gauche. 13637-10

**Journalière.** Une femme d'un certain  
âge et de toute confiance  
demande à faire des ménages pour laver  
et écurer. — S'adr. rue de la Balance 6,  
au 2me étage. 13648-1

**Boîtier.** Fabrique de boîtes or de la  
localité demande ouvrier ache-  
veur. Il doit être bien au courant de la  
grande savonnerie 13969-1<sup>e</sup>  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Doreur.** On demande de suite un bon  
ouvrier doreur. — S'adresser à  
l'atelier A. Dubois-Droz, doreur, Colom-  
bier. 13956-3

**Graveurs.** Deux bons ouvriers gra-  
veurs sont demandés de  
suite. — S'adresser à l'atelier A. Schmidt,  
rue de Bel-Air 8-A. 13960 3

**Remonteur.** On demande un bon re-  
monteur pour pièces cylin-  
dres. — S'adresser chez M. Dittshelm et  
C<sup>e</sup>, rue Léopold-Robert 64. 14000-3

**Acheveur.** On demande dans un com-  
ptoir de la localité un bon hor-  
loger acheveur bien au courant de l'échap-  
pement ancre. Inutile de postuler sans  
preuves de capacité et de moralité. —  
S'adresser Poste restante Case n° 155.  
13997-6

**Doreuse.** On demande au Locle pour  
le 15 septembre une bonne ou-  
vrière doreuse de mouvements et roues.  
Bon gage. — S'adresser à M. E. Neu-  
komm fils, rue Jean-Richard 31. Locle. 13993-3

**Assujettie.** On demande une place  
comme assujettie lingère,  
chez une bonne lingère. 13961-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande pour entrer de  
suite une bonne fille sachant  
faire un ménage. Bon gage. — S'adresser  
rue du Puits 8, au 1er étage. 13942 3

**Servante.** On demande de suite une  
servante; gages, 20 fr. par  
mois. — S'adresser chez Mme Jeanmaire,  
rue Marie Alexis Piaget 63. 13968 3

**Apprentie.** Une jeune fille honnête et  
intelligente est demandée  
comme apprentie modiste. — S'adresser à  
Mme A. Danchard Piccot, rue du Pre-  
mier-Mars 11. 13959-3

**Jeune fille.** On demande une jeune  
fille honnête et laborieuse  
pour aider aux soins d'un petit ménage  
sans enfant. — S'adresser rue du Parc 28,  
au 2me étage, de 9 heures du matin à 3  
heures après-midi. 13958-3

**Une jeune fille** est demandée de suite  
pour le magasin et le  
ménage. — S'adresser à M. David Ritter,  
rue du Parc 88. 13949-3

**Polisseuse.** Une bonne polisseuse de  
fonds or disposant réguliè-  
rement d'une demi-journée, est demandée  
dans la quinzaime. 13807-5  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Remonteur.** On demande de suite pour  
bienn un remonteur dé-  
monteur ayant l'habitude de faire la petite  
pièce ancre soignée. Place stable. — S'a-  
dresser rue de la Paix 39, au 1er étage, de  
7 à 8 h. du soir. 13834-2

**Reissors.** On demande un bon adou-  
cisseur. Entrée de suite.  
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 13813-2

**Emboîteur.** On demande un ouvrier  
emboîteur pour lépiées et  
savonnettes, assidu au travail. — S'adr.  
rue des Terraux 29, au 2me étage. 13814-2

**Graveurs.** Trois ou quatre graveurs  
millefeuilliers et finisseurs  
sont demandés de suite à l'atelier Robert  
et Werth, Reques 14, Locle. 13815-2

**Graveurs.** On demande de suite deux  
bons graveurs sachant bien  
finir le genre anglais soigné sur argent,  
ainsi qu'un bon graveur pour l'émail. Tra-  
vail assuré. — S'adr. chez M. Jules Sa-  
gne, aux Breuleux. 13816-2

A la même adresse, à vendre une belle  
collection d'oiseaux, si possible faire  
échange contre des perroquets.

**Remonteur.** On demande un bon re-  
monteur sérieux pour gran-  
des pièces ancre. 13824-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Remonteurs.** On demande plusieurs  
bons remonteurs ayant  
l'habitude des petites pièces 13 lig. cylindre  
pour travailler à domicile. — S'adresser  
au comptoir, rue du Parc 65, au 2me  
étage. 13848-2

**Peintre.** Un ou une bonne faïseuse de  
Romaines trouverait de l'oc-  
cupation de suite chez M. J. Rieder, rue  
D.-JeanRichard 11. 13853-2

**Modiste.** On demande dans une bonne  
maison de modes de la place,  
une ouvrière modiste, logée et nourrie  
chez ses parents. 13849-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Bonne.** On demande pour aller à Paris  
avec une famille, une bonne à  
tout faire, sachant surtout cuisiner et par-  
lant français. Bons gages, voyage payé. —  
S'adresser jusqu'à samedi, chez M. Gotsch-  
chel-Lévy, rue du Premier Mars 9. 13870-2  
A la même adresse, à vendre une pous-  
sette.

**Un jeune homme** intelligent et robuste  
trouverait place de  
suite. — S'adresser chez M. A. Michaud,  
essayeur juré, rue Léopold Robert 14. 13872-2

**Servante.** Dans un ménage sans en-  
fants, on demande une  
bonne servante sachant cuire. Gage 25 fr.  
par mois. — S'adr. rue D.-JeanRichard 19,  
au 2me étage. 13817-2

**Apprenti.** On demande un jeune homme  
comme apprenti ou assu-  
jetti remonteur.  
A la même adresse, à vendre une ma-  
chine à arrondir en bon état. 13820-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Journalière.** On cherche une personne  
de confiance pour s'aider  
quelques heures par jour aux travaux du  
ménage. Entrée 15 courant. — S'adr. rue  
de la Serre 41, au 1er étage. 13714-2

**Jeune fille.** On cherche jeune fille hon-  
nête pour ouvrage propre  
et facile. On préfère jeune fille ayant déjà  
travaillé aux pierres. — S'adr. sous L.  
P. 3, Poste Succursale. 13821-2

**Apprentie.** On demande une apprentie  
régleuse, entièrement chez  
ses patrons. — S'adr. rue de la Paix 77,  
au 3me étage. 13856-2

**Apprentie.** Une jeune fille intelligente  
pourrait entrer de suite  
comme apprentie ou assujettie lingère.  
— S'adr. rue de la Promenade 7, au rez-  
de-chaussée. 13855-2

**Jeune garçon** bien recommandé pour  
entrer tout de suite  
chez M. J. Cuche, docteur en droit, rue  
Léopold-Robert 26. 13637-2

**Peintre.** Une ouvrière peintre et pail-  
lonneuse trouverait de suite  
place stable à l'atelier James Ducommun,  
rue de la Demoiselle 45. 13828-1

**Pendants.** On demande un bon ouvrier  
tourneur de pendants. — S'a-  
dresser chez M. Ali Jeanmaire. 13835-1

**Guillocheur.** Dans un atelier de la  
localité, un bon gail-  
locheur sérieux, connaissant bien son mé-  
tier, trouverait place stable. Ouvrage ré-  
gulièrement assuré. — S'adr. sous initia-  
les F. D. 13641, au bureau de l'IM-  
PARTIAL. 13641-1

**Remonteurs** connaissant bien la pièce  
ancre, clef et remonteur,  
grandes pièces, réguliers au travail, pour-  
raient entrer de suite au comptoir Edouard  
Quartier, rue du Doubs 88. Occupation  
stable et lucrative. Un bon démonteur  
pourrait aussi être engagé. — S'adr. per-  
sonnellement. 13634-1

**Emailleur.** Un bon ouvrier expé-  
rimenté et stable trou-  
verait de suite de l'occupation suivie chez  
Mme veuve Chatelain, à St-Imier.

**Bon remonteur** pour 13 lig. cylindre  
trouverait encore place  
au comptoir Place Neuve 4. 13700-1  
A la même adresse, polisseuses de  
boîtes or légères sont demandées.

**Graveurs.** On demande de suite deux  
bons graveurs d'ornements.  
— S'adresser rue de la Serre 61. 13866-1

**Remonteur.** Un jeune ouvrier ayant  
fait son apprentissage à  
fond trouverait une place à la journée.  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13689-1

**Remonteur.** On demande un bon re-  
monteur pour pièces 11 lig.  
Robert. Entrée de suite. — S'adr. rue de  
la Cure 5, au 2me étage. 12701-1

**Polisseuses.** On demande de suite 2  
ouvrières polisseuses de  
cuyettes argent assidues au travail et con-  
naissant leur partie à fond. Gage de 80 à  
90 fr. par mois. 1374-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Aide-dégrossisseur.** Dans un atelier  
de monteurs de  
boîtes or de la localité, on demande un  
jeune homme pour faire les commissions  
et s'aider au dégrossissage. Inutile de se  
présenter sans preuves de moralité.  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13673-1



**Apprenti.** On demande un jeune garçon sachant limier et tourner pour lui apprendre les échappements aigre. — S'adresser rue du Temple-Allemand 75, au pignon. 13652-1

**Jeune fille.** On demande une jeune fille de 14 à 16 ans en bonne santé libérée des écoles pour garder les enfants et s'aider dans le ménage. — S'adresser rue de la Demoiselle 32, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 13653-1

**Fille.** On demande de suite une fille robuste de 15 à 16 ans de bonne famille, pour aider dans un magasin et ménage contre petit salaire. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Meilleures références. — S'adresser sous chiffre W. S. 13654, au bureau de l'IMPARTIAL. 13654-1

**Apprentie.** On demande une jeune fille honnête, libérée des écoles, pour lui apprendre le polissage de vis (débri). Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13686-1

**Servante.** On demande pour la France une fille sachant faire un ménage soigné; bons gages. Bonnes références sont demandées. — S'adresser à l'épicerie N. Bloch, rue du Marché, 1, maison de l'imprimerie. 13660-1

**Une jeune fille** est demandée de suite pour lui apprendre une partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. — S'adr. chez MM. Jeanneret frères, rue de la Paix 11. 13672-1

**Servante.** On demande pour de suite une servante bien au courant de la cuisine et des travaux de ménage. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13661-1

**Apprenties.** Mlles Schad, tailleuses, rue de la Balance 5, demandent 1 ou 2 jeunes filles comme apprenties tailleuses. 13662-1

**Apprentie.** On demande une jeune fille comme apprentie pierriste. — S'adresser rue des Granges 14, au 3<sup>me</sup> étage, à droite. 13656-1

**Apprentie.** On demande de suite une jeune fille comme apprentie dorresse. Rétribution de suite. — S'adr. à l'atelier, rue de la Promenade 9 13691-1

**Commissionnaire.** On demande pour le 19 courant un ou une commissionnaire bien recommandé. — S'adresser Boulevard de la Fontaine 6.

**Commissionnaire.** On demande une jeune fille pour faire des commissions entre les heures d'école. — S'adr. rue du Progrès 59, au pignon. 13702-1

**Jeune fille.** On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage. — S'adr. rue de la Serre 79, au rez-de-chaussée. 13703-1

**Apprenti.** Un jeune homme fort et robuste, de toute moralité, peut entrer dans la quincaillerie comme apprenti-boulangier, ou à défaut comme porteur de pain. Rétribution de suite. 13502-1 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartement.** A louer pour St-Martin prochaine, un très bel appartement de 5 pièces; eau et gaz et jardin; situation au soleil et dans un des beaux quartiers. — S'adr. à M. Alexandre Hess, rue de la Paix 13. 13984-3

**Pignon.** A louer de suite ou pour époque à convenir, rue de la Serre 87, un pignon d'une chambre et cuisine; prix, 20 fr. — S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue du Parc 75. 13999-3

**Sous-sol.** A louer pour le 11 novembre prochain, rue du Doubs 151, 2 beaux sous-sols de 2 chambres au soleil, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 13998-4

**Chambre.** A louer de suite une petite chambre. — S'adresser rue du Progrès 117, au 1<sup>er</sup> étage. 13953-3

**Chambre.** A louer pour le 11 novembre, à une personne d'ordre et solvable, une jolie chambre non meublée et indépendante, ayant 3 fenêtres, bien exposée au soleil et à proximité des collèges. — S'adresser rue du Temple-Allemand 53, au 1<sup>er</sup> étage. 13957-3

**Chambre.** A louer une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle n° 86, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 13938-3

**On offre la couche** à un monsieur solvable et honnête. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 13954-3

**Chambre.** A louer à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors une jolie chambre meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 16, au deuxième étage, à gauche. 13991-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, au soleil levant, à un monsieur travaillant dehors. — S'adr. chez M. E. Baumann, rue de la Balance 6. 13986-3

**Chambre.** A louer une belle grande chambre non meublée, à 2 fenêtres, exposée au soleil et située au 1<sup>er</sup> étage. — S'adr. au café, rue de l'Industrie 18. 13985-3

**Logements.** A louer deux jolis appartements au soleil de 4 pièces avec dépendances, pour St-Martin, plus un 1<sup>er</sup> étage de quatre pièces avec balcon pour St-Georges 1899. Eau et gaz installés. Belle situation. Maison d'ordre. — S'adresser de 1 à 4 h. rue de la Demoiselle 41, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 13251-7

**A louer pour St-Martin un 1<sup>er</sup> étage** de 3 pièces, alcôve, 520 fr.; un pignon de 2 pièces; 25 fr. par mois. Eau, gaz, lessiverie, jardin d'agrément pour les 2 logements. 13740-5 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Logement.** A louer pour St-Martin, un rez-de-chaussée composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. Gaz dans les allées. 420 fr. par an. — S'adr. à M. L<sup>d</sup> Robert-Tissot, rue des Terreaux 14. 13827-2

**Pignon.** A louer un Pignon composé d'un petit cabinet, cuisine et dépendances, à une ou deux personnes honorables. 13556-3 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartement.** A louer pour St-Martin prochaine ou pour Saint-Georges 1899 un bel appartement moderne de 4 pièces, plus salle de bains installée, chauffage central, situé au centre de la ville et au premier étage. — S'adresser Case postale 4381. 13840-2

**Pignon.** A louer pour le 11 novembre prochain, un pignon au soleil, comprenant 2 chambres, cuisine et dépendances, avec part au jardin. — S'adresser boulevard de la Fontaine 13, au 1<sup>er</sup> étage. 13841-2\*

**Logement.** A louer pour St-Martin un logement de 3 pièces à 2 fenêtres, 2 chambres hautes, 2 caves et bucher, prix fr. 440, eau comprise. — S'adresser chez M. Bersot, notaire, rue Léopold-Robert 4. 13847-2

**Logement.** A louer pour St-Martin 1898 un joli petit appartement de 2 pièces avec alcôve et dépendances, lessiverie dans la maison. — S'adr. rue Léopold-Robert 72, au pignon, porte à droite. — A la même adresse, on demande une apprentie tailleur nourrie et logée chez ses parents. 13826-2

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue Alexis-Marie-Piaget 53, au 3<sup>me</sup> étage. 13889-2

**Chambre.** A louer de suite une grande chambre meublée, à 2 fenêtres, située au soleil et très indépendante. — S'adr. rue des Terreaux 11, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 13823-2

**Chambre.** A louer une chambre meublée à un monsieur solvable. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13805-2

**Chambre.** A louer dans une maison de premier ordre, une chambre indépendante, très bien meublée. — S'adr. rue du Parc 43, au 1<sup>er</sup> étage. 13804-2

**Chambre.** A louer une jolie chambre meublée. — S'adr. rue du Parc 82, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 13825-2

**Appartement.** A louer pour le 11 novembre un appartement de 2 pièces, au soleil, avec cour et lessiverie. Arrêt du tram. — S'adresser à M. Bienz, rue de la Demoiselle 136. 13524-4

**Logements.** A louer pour St-Martin 1898, un beau rez-de-chaussée composé de 3 pièces, alcôve, corridor et dépendances. — Pour le 1<sup>er</sup> septembre 1898, un joli pignon de 3 pièces, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1<sup>er</sup> étage. 12762-10\*

**Appartement.** A louer pour St-Martin un appartement de 4 pièces et dépendances, corridor éclairé, situé à quelques minutes du village; prix très modiques. — S'adr. Boul<sup>d</sup> des Cornes-Morel 7, au 1<sup>er</sup> étage. 12188-15\*

**Logement de 3 pièces et dépendances à louer PLACE NEUVE 6, pour St-Martin 1898 ou plus tôt, à convenance du preneur.** 8169-48\* — S'adr. en l'Etude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold-Robert 32.

**Jolis appartements à louer de suite ou pour Saint-Martin 1898.** — S'adresser à M. Albert Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 9185-73\*

**Appartement.** Pour St-Martin 1898, à remettre à des personnes d'ordre un petit appartement de deux pièces avec cuisine et dépendances, rez-de-chaussée, rue du Louvre 23. — S'adresser au propriétaire, M. Louis Imer-Guinand. 13659-1

**A louer** de suite une belle petite chambre non meublée indépendante bien exposée au soleil et ayant 2 grands buffets. Prix modique. — S'adresser rue du Progrès 79, au 2<sup>me</sup> étage. 13655-1

**Logement.** A louer, pour la St-Martin, près du Collège de l'Abellie, un petit logement. — S'adresser rue de la Demoiselle 124, au 2<sup>me</sup> étage. 13630-1

**A louer pour époque à convenir et pour St-Martin, plusieurs APPARTEMENTS de 1, 2 et 3 pièces au soleil et dans des maisons d'ordre.** — Plusieurs CAVES près de la Place du Marché. — A LOUER pour St-Martin ou depuis le 1<sup>er</sup> octobre, un bel APPARTEMENT de 4 pièces avec corridor, rue Léopold-Robert 32. 13921-1 — S'adr. Comptoir Ducommun-Roulet.

**Logement.** A louer, à Coffrane, pour le 11 novembre prochain, un logement composé de 2 chambres, cuisine avec l'eau et dépendances, ainsi qu'une portion de jardin. 13503-1 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer une chambre meublée et indépendante, à un monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 13, au rez-de-chaussée, à droite. 13687-1

**Chambre.** A louer, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une belle chambre meublée, exposée au soleil levant et chauffée en hiver. Prix raisonnable. — S'adresser chez M. Georges Frey, rue de la Cure 5. 13688-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de Place-d'Armes 18, au 2<sup>me</sup> étage. 13689-1

**Chambre.** A louer à proximité de la Gare, à des messieurs tranquilles et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 78, au 2<sup>me</sup> étage. 13693-1

**Chambre.** A louer de suite une belle grande chambre à 2 fenêtres, meublée, tout à fait indépendante, à un ou deux Messieurs. — S'adr. rue du Premier Mars 11, au 2<sup>me</sup> étage. 13704-1

**Une dame** de toute moralité demande à louer une CHAMBRE non meublée, située au centre et au soleil du midi; à défaut un petit logement. — Adresser les offres chez M. Calame, rue du Puits 7, au magasin. 13964-3

**Une demoiselle** tranquille et solvable demande à louer une CHAMBRE meublée, située au centre. — Adresser les offres, sous initiales L. O. 14001, au bureau de l'IMPARTIAL. 14001-3

**On demande à louer** de suite un petit appartement de 2 pièces situés aux alentours de la ville. — S'adresser chez M. Alb. Calame, rue du Puits 7. 13845-2

**Des gens d'ordre** demandent à louer pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain, un appartement bien situé, composé de 4 pièces, au rez-de-chaussée ou au 1<sup>er</sup> étage. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au rez-de-chaussée. 13846-2

**Un jeune homme** cherche à louer une chambre meublée, située dans le quartier de la Gare, où l'on puisse y travailler; métier propre. — S'adresser rue Léopold-Robert 28 A. — A la même adresse, à vendre un burin fixe de serrurier (15 fr.). 13851-2

**Une demoiselle** de moralité demande à louer une chambre meublée, située au centre du village. — S'adresser à M. L. Dubois, rue de la Demoiselle 14. 13798-2

**Deux personnes** tranquilles cherchent à louer de suite une CHAMBRE meublée, modeste et indépendante, avec part à la cuisine. 13802-2 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à louer** pour St-Martin un appartement de 4 pièces, dont une à 3 fenêtres. — Adresser les offres sous G. G. 13853, au bureau de l'IMPARTIAL. 13853-1

**On demande à louer** dans le quartier de l'Abellie une CHAMBRE non meublée, exposée si possible au soleil. 13694-1 — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à acheter ou à louer une MALADE.** — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13426-3\*

**A vendre de gré à gré un beau moteur à gaz,** ayant été peu utilisé. Ce moteur qui a coûté fr. 1500 serait cédé pour fr. 500. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 13962-6

**Sont de nouveau arrivés:** 15 tables rondes, ovales, 4 à rallonges, beaux secrétaires depuis 110 fr., commodes en noyer, 20 lits depuis 60 fr. à 800 fr., canapés différents modèles, une jolie chambre à manger complète à un prix exceptionnel, lavabos en grand choix, 2 armoires à glace, 2 bibliothèques à une et deux portes. Grand choix de tableaux riches bordure or, buffets à 1 et 2 portes, 2 pupitres. — S'adresser à la salle des ventes, rue Jaquet-Droz 13. 13963-3

**A vendre** pour cause de départ une grande table à couper pour couturières, ainsi que différentes garnitures et fournitures. — S'adresser rue du Doubs 63, au 2<sup>me</sup> étage. 13992-2

**A vendre** un beau chien Danois, âgé de 16 mois, bon pour la garde. — S'adresser à M. E. Girod, Place d'Armes 20 B. 13993-3

**A vendre** un réchaud en fer à 2 trous, neuf. — S'adr. chez M. Jacob Ochser, rue de la Ronde 27. 13983-3

**Bicyclette.** A vendre pour cause de santé, une excellente pneumatique très peu usagée. — S'adr. le soir après 7 h., rue Fritz-Courvoisier 36A, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 13982-3

**A vendre** à très bas prix, lits complets noyer et sapin, lits de fer, canapés, secrétaires, commodes, chaises en jonc et perforées, lavabos, armoires à glace, bureau-ministre tout massif, tables rondes, tables de nuit verticales, tableaux, glaces, potagers, ainsi qu'un solde de tapis de tables depuis 3 fr. 50 (reps et damas), pour recouvrir les canapés à 3 fr. le mètre; couil pour matelas à 1 fr. 25 le mètre, très bonne qualité; linges de toilette damassés à 6 fr. 50 la douzaine. — S'adresser à M. Meyer, rue du Puits 8, au 1<sup>er</sup> étage. 13765-11

**A vendre** une banque de comptoir à très bas prix. — S'adresser à M. Bernard, ébéniste, rue de Bel-Air. 13896-5

**A vendre** 3 petits chiens, petite race. — S'adresser à l'Épicerie, rue du Doubs 139. 13844-4

**Zither.** A vendre une bonne zither presque neuve. — S'adresser rue du Pont 4, au 3<sup>me</sup> étage. 13887-2

**A vendre** un potager, ainsi qu'un vélo-cipède, peu usagés; prix modique. — S'adresser rue du Progrès 18, au 2<sup>me</sup> étage. 13898-2

**A vendre** un petit tour de mécanicien avec l'outillage. — S'adresser rue du Parc 16, au 1<sup>er</sup> étage. 13797-2

**A vendre** un balancier découpoir, un lapidaire pour débris et une potence. — S'adresser rue du Collège 10, chez Mme veuve Genet. 13843-2

**A vendre** un très joli petit chien, âgé de 7 mois, petite race. — S'adresser rue de Bel-Air 6-A, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 13852-2

**A vendre** pour cause de santé, une bicyclette pneumatique; bon marché. — S'adr. rue des Fleurs 5, au rez-de-chaussée. 13857-2

**A vendre** pour manque d'ouvrage, une très bonne machine à arrondir, un bon tour à équarir, une roue en fonte, un beau bureau noyer massif, un régulateur, une belle chaise rembourrée pour piano. — S'adresser rue de la Serre 63, au premier étage, à gauche. 13842-2

**A vendre** 1 bibliothèque composée d'ouvrages anciens et modernes, français et allemands, entre autres 24 volumes du Gartenlaube des années 1859 à 1882. — S'adresser entre 10 h. du matin et 3 h. après midi, chez Mme Ducommun-Hausmann, rue du Premier-Mars 12-B, au 1<sup>er</sup> étage. 13693-1

**A vendre** 1000 bouteilles fédérales. — S'adr. à l'Hôtel de la Gare, Les Bois. 13631-1

**A vendre** des lapins et de la volaille. — S'adresser à la Cave alimentaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 19.

**A vendre** une grande couleuse neuve, 1 burin-fixe, 2 machines à arrondir à plaque, une machine à nickeler avec tout l'outillage, 1 grande malle, des établis, une lanterne neuve pouvant contenir 72 montres. On échangerait aussi contre des montres. — S'adr. rue de la Serre 103, au 3<sup>me</sup> étage, à droite. 13642-1

**Perdu** une petite photographie avec cadre. — Prière de la rapporter, contre récompense, à la Boulangerie Viennoise. 13972-3

**Perdu** dimanche matin, depuis la rue de l'Ouest au parc du Bois du Petit Château, une petite montre remontoir, cylindre, boîte argent galvanée. — La rapporter, contre 5 fr. de récompense, au Poste de police des Terreaux. 13973-3

**Perdu** dans les rues de la ville, une boîte savonneuse argent sans cuvette, n° 73,327. — La rapporter rue de la Charrière 6, au 2<sup>me</sup> étage. 13975-3

**Perdu** mercredi, dans les rues du village, un portemonnaie contenant quelque argent. — Prière de le rapporter, contre récompense, à l'épicerie Weber, rue Fritz Courvoisier 4. 14003-3

**Egaré** ou remis à contraire, depuis quelques jours, six montres 19 lig. avec argent, galvanées, n° 40,817 à 22, avec marque de fabrique dans l'intérieur des fonds. — Les rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 14003-3

**Perdu** dimanche 6 courant, depuis les Rochettes au Valanvron, une ombrelle noire. — Prière de la personne qui l'a trouvée de la rapporter, contre récompense, rue de la Demoiselle 102, au 2<sup>me</sup> étage à gauche. 14007-3

**La personne** qui a pris soin du cordeau qui a été déposé sur le bois, derrière la maison rue du Premier-Mars 11, est priée de le rapporter, contre récompense, au Magasin de Modes. 13974-3

**Oublié** dimanche soir, à 8 h., dans le train de la CHAUX-DE-FONDS au Locle, une petite SACOCHE renfermant des brochures. — La rapporter ou en donner des nouvelles contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 14008-3

*J'ai cherché l'Eternel et il m'a répondu et m'a délivré de toutes mes souffrances. Ps. XLIX, 4.*

Monsieur Clément Guisan-Dubois, Madame veuve d'Henri-Aimé Dubois, Monsieur et Madame Jules-Henri Dubois, Monsieur et Madame Polybe Dubois, Madame veuve Adèle Humbert, à Naples, Madame veuve Fanny Huguénin, aux Ponts, Monsieur Auguste Dubois, à Mor-teau, Monsieur et Madame Alfred Chopard, au Locle, Mademoiselle Constance Guisan, Monsieur et Madame Guilloud, Monsieur et Madame Berguer, Madame veuve Mathilde Guisan, Monsieur et Madame Oscar Guisan, Mademoiselle Nancy Guisan, à Avenches, Monsieur et Madame Adrien Guisan, à Orbe, Monsieur et Madame Fornerod, à Vallorbes, Monsieur et Madame Wespasien Guisan, à Yverdon, Mademoiselle Bertha Guisan, en Allemagne, ainsi que les familles Fritz Perret, Sophie Calame, Guisan, Bornand, Fornerod, Guilloud, Berguer, Dubois, Meyer, Robert, Perrin, Favarger, Humbert, Gay, Huguénin, Chopard, Klaus et parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente

**Madame Elisa GUISAN née Dubois** que Dieu a retirée à Lui, vendredi, à l'âge de 49 ans 6 mois, après une longue et douloureuse maladie. — La Chaux-de-Fonds, le 9 Sept. 1898. — L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu dimanche 11 courant, à 1 h. de l'après-midi. — Domicile mortuaire: rue de la Serre 25. — Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. — Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 13994-2

Les membres de la Société de Tir aux Armes de Guerre sont priés d'assister dimanche 11 courant, à 1 h. après-midi, au convoi funèbre de Madame Elisa Guisan-Dubois, épouse de M. Clément Guisan, membre honoraire. 13995-2 — Le Comité.

Madame Mélanie Marchand née Lechevallier et ses enfants, Julia et Aurèle, à Paris, Monsieur Henri Lucien Marchand, à la Chaux-de-Fonds et ses enfants, font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher époux, fils et frère

**Monsieur Aurèle MARCHAND** survenu à PARIS le 7 Septembre, après une courte maladie, à l'âge de 52 ans. — Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14006-2

Notre petit Marcel n'est pas mort, mais il dort. Monsieur et Madame Jules Brandt et leur enfant, ainsi que les familles Brandt et Schaffroth, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et parent

**Marcel-René** que Dieu a retiré à Lui vendredi, à 5<sup>h</sup>, du matin, à l'âge de 9 mois, après une courte et très pénible maladie. — La Chaux-de-Fonds, le 9 Sept. 1898. — L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 11 courant, à 1 h. après midi. — Domicile mortuaire, rue de la Ronde 21. — Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14004-2

*Ne crains point car je t'ai racheté et je t'ai appelé par ton nom: tu es à moi. Esaie XLIII, v. 4.*

Madame Alida Favre-Bulle, née Giroud, Madame veuve d'Alexandre Favre-Bulle, à Zurich, et son fils Monsieur le docteur Alexandre Favre-Bulle, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Louis-Edouard Favre-Bulle et leurs familles, au Locle et au Transvaal, Madame veuve de Fritz Favre-Bulle et leurs familles, Monsieur et Madame Jules César Favre Bulle et leur fils, à Nyon, Madame veuve Alexandrine Giroud et ses enfants, à Bienne, et les familles Favre-Bulle, Giroud, Perrenoud et Barbey, à Lausanne, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien aimé époux, frère, beau-frère, oncle, grand oncle et parent

**Monsieur Frédéric-Auguste FAVRE-BULLE** que Dieu a rappelé à Lui mercredi, dans sa 66<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie. — La Chaux-de-Fonds, le 8 Sept. 1898. — L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 10 courant, à 1 h. après-midi. — Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 36. — Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 13900-1

MM. les membres des sociétés suivantes: Société vaudoise, Fraternelle, Syndicat des ouvriers monteurs de boîtes et la Société de Tir la Montagnarde sont priés d'assister samedi 10 courant, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Madame Emilie Henchoz, épouse, mère et belle-mère de MM. Adolphe Henchoz, Charles Henchoz, Numa Ducommun et Charles Matthey, leurs collègues. 13901-1

*Pourquoi pleurer, mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées, Je pars pour un monde meilleur. En priant pour votre bonheur.*

Monsieur Adolphe Henchoz, Monsieur et Madame Charles Matthey Henchoz et leur enfant, Monsieur et Madame Charles Henchoz Vuille et leurs enfants, Monsieur et Madame Numa Ducommun Henchoz, Monsieur Georges Henchoz, Madame veuve Laplace et famille, Messieurs Henchoz frères au Locle, Monsieur et Madame Justin Huguénin-d'Or et leurs enfants, Monsieur et Madame Edouard Enay et leurs enfants, ainsi que les familles Matthey, Vuille, Ducommun et Bigler, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, grand-mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente,

**Madame Emilie HENCHOZ** que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui mercredi, à 4 heures après-midi, dans sa 56<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie. — La Chaux-de-Fonds, le 7 sept. 1898. — L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 10 septembre, à 1 heure après-midi. — Domicile mortuaire: rue de Gibraltar 8. — Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 13902-1

*Ne pleurez pas sur moi mes bien-aimés Soyez heureux de mon départ; Loin du péché, loin des misères, Je vais saisir la bonne part.*

Monsieur et Madame Kuhnli-Stebler et leurs enfants, Monsieur et Madame Edouard Grœnicher-Courvoisier et leurs enfants, Monsieur Tribolet, à Auvèrrier, ainsi que les familles Stebler, Kuhnli, Grœnicher, Tribolet, Beaujon et leurs enfants à Auvèrrier, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente

**Madame Marguerite STEBLER, née Mügueli** que Dieu a retirée à Lui, hier mercredi 7 septembre à 11 heures du soir, à l'âge de 84 ans 4 mois, après une longue et douloureuse maladie. — La Chaux-de-Fonds, le 8 sept. 1898. — L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le samedi 10 courant, à 1 heure après-midi. — Domicile mortuaire: Grandes-Crosettes 36 (Dépôt des Postes). — Départ à 1 heure moins un quart. — Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 13904-1

Les familles Fauser, Derivaz, Niggli et Singelé, se font un devoir d'exprimer une profonde reconnaissance et leurs remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant la maladie et à l'occasion de la mort de leur cher époux et père. 13976-1

Monsieur et Madame Nicolet-Parel et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans la grande épreuve qu'ils viennent de traverser. 14005-1



### Eplatures

A cause de la Réunion des Eglises indépendantes des Montagnes, qui a lieu aux Eplatures le DIMANCHE 11 SEPTEMBRE, à 2 1/2 h., le train partant de la Chaux-de-Fonds à 1 h. 36 et celui partant du Locle à 2 h. 08, s'arrêteront exceptionnellement à la Halte du Temple. 13923-2

### GRANDE BRASSERIE de la METROPOLE

Ce soir et jours suivants dès 8 heures, **CONCERT MARTEL** donné par la troupe

M. Vincent VALTON, comique. Mlle Denise MAURY, romancière. Mme Blanche MARTEL, tyrolienne. Mme DORIA-GRENIER, comique d'opéra. M. GINESTE, pianiste-accompagnateur.

DIMANCHE, dès 3 heures, **Grande Matinée** ENTRÉE LIBRE Se recommande, Veuve MARTEL.

BRASSERIE A. ROBERT Véritables

**Saucisses de Francfort** avec MEERRETTIG 13795-2

**Hôtel du Lion-D'Or** TOUS LES SAMEDIS SOIRS dès 7 1/2 heures 13926-2

**TRIPES** Se recommande, Le tenancier.

BRASSERIE GAMBRINUS OTTO ULRICH 24 - Rue Léopold Robert - 24.

Dès aujourd'hui, Véritables **SAUCISSES de Francfort** avec Meerrettig. 13675-1 Se recommande.

**Hôtel de la Gare** = Tous les SAMEDIS soirs, = dès 7 1/2 heures,

**TRIPES** à la mode du pays. 3622-76\*

Cuisine soignée. Vins vieux. **Café du Télégraphe**

**PHONOGRAPHE** avec enregistreur Genre tout nouveau. Avis aux chanteurs qui voudraient se reproduire.

GRANDES SALLES au premier étage pour familles et sociétés.

Tous les lundis : Gâteaux au fromage, Foie sauté et Macaronis aux tomates. **FONDUE renommée** Consommations de premier choix. Se recommande, A. Méroz-Flückiger. - TÉLÉPHONE - 9649-81

**Le Café-Restaurant** DU

**Gibraltar** est à remettre de suite Conditions favorables. S'adr. au propriétaire M. Fritz ROBERT, rue du Parc 45. 13935-1\*

**Papiers Peints** et imitation de vitraux - Cire à parquets - **Viotti & Stainer** Rue Jaquet-Droz 39 9420-26\*

### Cercle Montagnard

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 1898 à 8 1/2 h. du soir **Grand Concert** donné par la Société de chant **L'HELVETIA** sous la direction de M. Max GRUNDIG, professeur. 13933-2

Tous les membres du Cercle et leurs familles sont cordialement invités à y assister.

**LEÇONS DE PIANO** Un jeune monsieur ayant étudié 7 ans au Conservatoire de Saint-Petersbourg cherche des élèves pour des leçons de piano. - S'adresser au Magasin de cigares, rue Léopold Robert 88. 13934-3

**H. COLELL** Dentiste de retour 13932-3

**Accouchements** M<sup>o</sup> Bonjour, Sage-femme NEUCHÂTEL, Traille 11, reçoit des PENSIONNAIRES. Bons soins sont assurés. Prix modérés. H 9177 N 13931-10

Deux bons remonteurs H 6344-J

pour pièces cylindre 11 et 18 lig. trouveraient places stables et travail bien payé à Pforzheim (Bade) Voyage payé depuis Bâle; entrée immédiate; maison de premier ordre. - S'adresser au plus vite, par écrit, pour renseignements, sous chiffres W-6344-J., à l'agence Haasenstein et Vogler, à St-Imier. 13951-3

La Fabrique de Boîtes de Montres **PIERRE FRANIER & SES FILS à MORTEAU** demande pour entrer de suite: 19930-3

Un Mécanicien connaissant l'outillage de la boîte de montre; Plusieurs bons Acheveurs pour acier et métal. Sérieuses références exigées.

UN ou DEUX bons Acheveurs H 6349-J or pourraient entrer de suite à l'atelier Perrot à Saint-Imier. 13952-3

**GRAND RESTAURANT** des

**ARMES - RÉUNIES** Station du Tram

Dès SAMEDI 10 courant

**Civet de lièvre Chasseur Salmis de perdreaux Perdrix rôties au lard**

**CHOUCROUTE de STRASBOURG** avec viande de porc assortie.

**DINERS et SOUPERS** sur commande.

RESTAURATION chaude et froide à toute heure Carte des mieux assortie. Service prompt et soigné. 13940-2 Se recommande, Julien Fallet.

**CHOUCROUTE de Strasbourg.**

**Brasserie MULLER**

CE SOIR et jours suivants, Choucroute de Strasbourg avec viande de porc assortie.

SAMEDI SOIR **Civet de Lièvre PERDREAUX aux CHOUX**

Restauration à toute heure Se recommande, 13939-1 J. JOST, chef de cuisine.

### BRASSERIE A. ROBERT

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI dès 8 heures du soir, **Grand Concert** donné par la troupe

**Donval** M. RUGENI, chanteur humoristique et tyrolien. M. MORALIN, comique typique. M. DONVAL, comique grime. Mme DONVAL, romancière. M. GUÉRIN, pianiste-accompagnateur.

Dimanche, dès 2 heures **MATINÉE** - ENTRÉE LIBRE - 13941-3

**Café Schneider** rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 13937-2 - Dimanche 11 Septembre - Dès 8 h. après-midi.

**BAL BAL** Se recommande, Le tenancier.

**GIBIERS frais**

**Perdreaux Perdrix Lièvres**

**CANARDS SAUVAGES** ARRIVAGES JOURNALIERS

**Comestibles A. Steiger** 4, RUE DE LA BALANCE 4, 13936-4

**Lingerie**

**Plantages.** Un atelier de plantages d'échappements ancre pour grandes et petites pièces bonne qualité, est demandé. - S'adresser au Comptoir, rue Fritz Courvoisier 7. 13803-2

**Garbets** PINGES à PLOMBERIE et PLOMBERIE à A. WALLER, CHAUX-DE-FONDS 13847-307

Une demoiselle seule, ayant un commerce d'épicerie, à Herzogenbuchsee (Berne) prendrait chez elle comme volontaire 13895-1

une jeune fille de famille recommandée; elle aurait facilité d'apprendre la langue allemande. - S'adresser à Mme Scher, rue du Grenier 6.

**Neuchâtel** Restaurant-Pension de Tempérance **A. ELZINGRE** Rue St-Maurice 4 Vis-à-vis de la Brasserie Strauss)

Restauration à toute heure Service prompt et soigné. Salles particulières pour Dames, Familles et Sociétés. 13165-5

**Hôtel et Pension Aux Trois Sapins** EVILARD sur BIENNE

Nouveau Funiculaire Bienna-Evilard. Etablissement d'ancienne renommée, spécialement recommandé aux touristes. - PENSIONNAIRES. 9956-1

A proximité des célèbres Gorges de la Suze (Taubenloch). Grandes Salles pour Noces et Sociétés. Consommations de premier choix à des prix très modérés. Se recommande, C. KLUSER-SCHWARZ, propriétaire.

**Hôtel et Pension Aux Trois Sapins** EVILARD sur BIENNE

Nouveau Funiculaire Bienna-Evilard. Etablissement d'ancienne renommée, spécialement recommandé aux touristes. - PENSIONNAIRES. 9956-1

A proximité des célèbres Gorges de la Suze (Taubenloch). Grandes Salles pour Noces et Sociétés. Consommations de premier choix à des prix très modérés. Se recommande, C. KLUSER-SCHWARZ, propriétaire.

**Hôtel et Pension Aux Trois Sapins** EVILARD sur BIENNE

Nouveau Funiculaire Bienna-Evilard. Etablissement d'ancienne renommée, spécialement recommandé aux touristes. - PENSIONNAIRES. 9956-1

A proximité des célèbres Gorges de la Suze (Taubenloch). Grandes Salles pour Noces et Sociétés. Consommations de premier choix à des prix très modérés. Se recommande, C. KLUSER-SCHWARZ, propriétaire.

### Fête champêtre - Pique-Nique

au Torneret DIMANCHE 11 SEPTEMBRE dans la pâture du Torneret, en face de l'Eglise des Eplatures

**Fête champêtre** dès 10 h. du matin, organisée par le

**Cercle Ouvrier** de La Chaux-de-Fonds et le

**Cercle des Travailleurs du LOCLE** avec l'aimable concours des Choraes des Cercles et le précieux appui de la Fanfare du Grutli

Jeux variés - Consommations de fer choix sur l'emplacement de fête. Les membres des Cercles, leurs familles et amis, sont cordialement invités.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au 11 septembre. 13943-2

**REPRÉSENTANTS** On demande des personnes sérieuses pour le placement d'articles courant bon mes remises. 13647-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**AVIS AUX REGLEUSES** Coupage de balanciers en toutes grandeurs Ouvrage soigné et ordinaire. F. DUBOIS-HENNI rue du Puits n° 27. 13638-1

**Cosmos, Jeanperrin, Opel**

**HABITS de jeunes garçons.** Une bonne couturière se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession, soit en journées ou à la maison. Racommodages en tous genres. - S'adr. rue du Puits 23, au 2<sup>ème</sup> étage, à gauche. 13646-1

**ACCESSOIRES pour Vélocipèdes**

Cornettes, Grelots, Timbres, Chambres à air, Valves, Lanternes, etc., etc. 11839-12\*

Rue Léop. Robert 39

Une fabrique d'horlogerie demande un ou deux bons

**termineurs-acheveurs** S'adr. de suite sous chiffres E. 4126 O. à MM. Haasenstein & Vogler, à Bâle. 13549-1

**A louer pour le 11 novembre** deux appartements de deux chambres avec alcôve fermée, cuisine, dépendances, eau, gaz, au 2<sup>ème</sup> étage de la maison rue la Demoiselle 14 A. - S'adresser Agence populaire, rue du Doubs 157.

A la même adresse, à remettre un beau et vaste logement de cinq pièces, avec gaz, eau, part au jardin, pour le prix de fr. 660, par an dès le 11 novembre ou pour époque à convenir. 13831-2

**ACCESSOIRES pour Vélocipèdes**

Cornettes, Grelots, Timbres, Chambres à air, Valves, Lanternes, etc., etc. 11839-12\*

Rue Léop. Robert 39

Une fabrique d'horlogerie demande un ou deux bons

**termineurs-acheveurs** S'adr. de suite sous chiffres E. 4126 O. à MM. Haasenstein & Vogler, à Bâle. 13549-1

**A louer pour le 11 novembre** deux appartements de deux chambres avec alcôve fermée, cuisine, dépendances, eau, gaz, au 2<sup>ème</sup> étage de la maison rue la Demoiselle 14 A. - S'adresser Agence populaire, rue du Doubs 157.

A la même adresse, à remettre un beau et vaste logement de cinq pièces, avec gaz, eau, part au jardin, pour le prix de fr. 660, par an dès le 11 novembre ou pour époque à convenir. 13831-2

### Brasserie du Square

Samedi, Dimanche et Lundi, à 8 h. du soir, 13945-3 **BRILLANTE SOIRÉE**

offerte par le célèbre Thaumaturge et Liseur de pensées **Raphaël de PARIS**

seul et unique dans son genre, créateur de ses expériences, travaille sans sujet en communication directe avec le public.

Au point de vue scientifique, M. Raphaël invite spécialement MM. les médecins à assister à ses séances de suggestion mentale.

I<sup>o</sup> Partie: **Thaumaturgie.** II<sup>o</sup> Partie: **Transmission des pensées** DIMANCHE, dès 2 1/2 heures, **Grande Matinée** ENTRÉE LIBRE

**Société Fédérale de Gymnastique ANCIENNE SECTION**

Dimanche 11 Septembre **CONCOURS LOCAL**

PROGRAMME Matin, 7 à 11 h. - CONCOURS sur l'emplacement, au Stand des Armes-Réunies. Après midi, 1 h. - Réunion des gymnastes au local. Cortège en ville. Dès 1 1/2 heure, 13977-2

**Grande Fête Champêtre aux Carrières Jacky** avec le précieux concours de la Musique militaire

**Les Armes-Réunies** Productions gymnastiques. - Championnat. - Préliminaires généraux. - Tournoi de gladiateurs costumés.

**CONCERT**

Jeux divers. Roues. Fléchettes. Carrousel. Tir au flobert (les amateurs peuvent se servir de leur arme).

**Cantine** desservie par la Société. Marchandises de premier choix. 8 h. du soir. - Distribution des prix au Stand des Armes-Réunies.

**SOIRÉE FAMILIÈRE** réservée aux membres de la Société et à leurs familles. Les membres passifs sont priés de se munir de leur carte.

NOTA. - Aucun revendeur de sera toléré sur l'emplacement de fête sans autorisation du Comité.

**RESTAURANT Vital MATTHEY** Eplatures

DIMANCHE et LUNDI **Grande répartition** Dès 8 heures du soir, **SOUPER AUX TRIPES** 13944-2 Se recommande, Le Tenancier.

**AVIS AUX FABRICANTS**

Par de grandes installations faites tout dernièrement, je puis livrer dès maintenant, par un travail soigné et garanti, des oxydages de boîtes acier, bleu, et noir brillant, de 4 à 5 fr. la douzaine, un bel oxydage mat noir, noir et non pas gris, de 2 à 3 fr. la douzaine.

Atelier d'oxydages et mécanique. OTTO ERISMANN. 13967-6 Granges (Soleure).

**Travail et Fortune**

On offre du travail régulier facile et bien rétribué à dame veuve ou demoiselle disposant d'un petit capital (1000 à 2000 francs). - S'adresser Poste Restante succursale sous initiales J. F. H. 13966-3

**ON DEMANDE**

de suite, un JEUNE HOMME fort et actif, pour faire des courses pendant 2 h. chaque matin et le samedi après midi. - S'adresser chez M. Paul Chopard, rue de la Paix 7. 13965-3

**Langue allemande** Dans une famille très recommandable de Zurich, on demande un jeune garçon ou une jeune fille désireux d'apprendre l'allemand. Prix annuel fr. 600, blanchissage compris. - S'adresser pour renseignements à Mme Beyer Daniolth, Limmat quai 80, à Zurich. 13601-1